

# Insécurité Alimentaire des Ménages au Canada

# 2021



Valerie Tarasuk | Tim Li | Andrée-Anne Fafard St-Germain

## Remerciements

Le présent rapport est une initiative de PROOF, créé avec le soutien de la subvention PJT-178380 des Instituts de recherche en santé du Canada.

Les auteurs tiennent à remercier Herb Emery et Daniel Dutton pour leurs commentaires et Kent Ross pour l'aide à l'analyse des données. Ils remercient également Andrew Heisz, Nathalie Caron et Jacob Plunkett-Latimer du Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada pour leurs commentaires et leur soutien à l'accès aux données et à l'analyse. Ils remercient Stephanie Vasko, Sarah Anne Charlebois et Chris Durand de Hub Solutions pour leur collaboration sur la conception graphique.

On a mené une partie de l'analyse pour ce rapport dans le Centre de données de recherche de Toronto, qui fait partie du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR). C'est avec gratitude qu'on reconnaît les contributions financières ou en nature du CRSH, des IRSC, de la FCI, de Statistique Canada et des universités partenaires qui nous ont donné accès aux services et activités du RCCDR.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada, du RCCDR ou du gouvernement du Canada. Toute erreur est de la responsabilité des auteurs.

**Pour citer ce document :** Tarasuk V, Li T, Fafard St-Germain AA. (2022). Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2021. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Consulté au <https://proof.utoronto.ca/>



Cette recherche est protégée par une licence Creative Commons qui vous permet de partager, copier, distribuer et transmettre ce travail à des fins non commerciales, à condition que vous lui attribuez sa source originale.



Proof est un programme de recherche à l'Université de Toronto lancé en 2011 avec le soutien financier des Instituts de recherche en santé du Canada dans le but d'identifier des interventions politiques pour répondre à l'insécurité alimentaire des ménages.

Pour en savoir plus : <https://proof.utoronto.ca/> (uniquement en anglais)



Hub Solutions est une entreprise sociale au sein de l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI). L'OCI réinvestit les revenus générés par Hub Solutions dans la recherche, l'innovation, les recommandations de politique et la mobilisation des connaissances.

Pour en savoir plus : [www.hubsolutions.ca](http://www.hubsolutions.ca) (uniquement en anglais)

# Table des matières

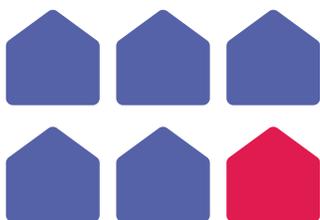
<b>Remerciements</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?</b>	<b>7</b>
<b>Comment l'insécurité alimentaire est-elle mesurée au Canada?</b>	<b>8</b>
<b>Méthodologie pour examiner les prédicteurs de l'insécurité alimentaire</b>	<b>12</b>
<b>Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les dix provinces en 2021</b>	<b>14</b>
<b>Insécurité alimentaire des ménages par province, 2021</b>	<b>15</b>
<b>Comment l'insécurité alimentaire a-t-elle changé de 2019 à 2021?</b>	<b>18</b>
<b>Quels ménages sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire?</b>	<b>20</b>
<b>Quel est le lien entre l'insécurité alimentaire et l'âge?</b>	<b>32</b>
<b>Conclusion</b>	<b>34</b>
<b>Annexes</b>	<b>38</b>
<b>Références</b>	<b>56</b>

## Sommaire

En nous appuyant sur les données de 54 000 ménages issues de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de Statistique Canada menée en 2021, nous avons constaté un taux inquiétant d'insécurité alimentaire des ménages. Par insécurité alimentaire, nous entendons un accès inadéquat ou incertain à la nourriture en raison de contraintes financières.

La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada est importante, car elle est un déterminant social majeur de la santé. Les personnes en situation d'insécurité alimentaire sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé physique et mentale ainsi que des maladies infectieuses et non transmissibles.

Presque **1 ménage sur 6** vivait l'insécurité alimentaire.



**En 2021, 15,9 % des ménages dans les dix provinces ont connu un certain niveau d'insécurité alimentaire dans les 12 mois précédents.** Cela représente 5,8 millions de personnes, dont

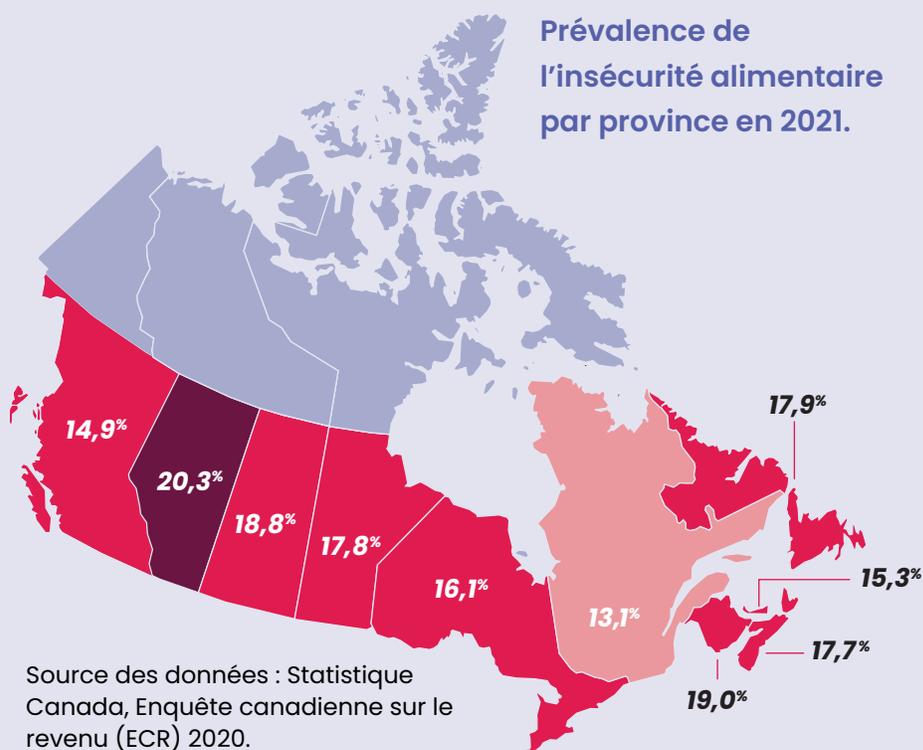
presque 1,4 million d'enfants de moins de 18 ans qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Ces figures n'incluent pas les personnes qui habitent dans les territoires ou les réserves autochtones qui, on le sait, ont plus de chances de vivre l'insécurité alimentaire.

Le taux élevé d'insécurité alimentaire s'est perpétué au cours des trois dernières années, avec peu de changement de 2019 à 2021. Malgré le suivi systématique de l'insécurité alimentaire depuis 2005, on ne constate aucune amélioration.

**Le taux d'insécurité alimentaire diffère largement selon la province, dans une fourchette de 13,1 % au Québec à 20,3 % en Alberta.** Le Québec a la plus faible prévalence d'insécurité alimentaire au Canada depuis plusieurs années. La différence dans les taux d'insécurité alimentaire entre les provinces permet de cerner le rôle des gouvernements provinciaux pour protéger leurs populations de ce problème.

Le Québec a la plus faible prévalence d'insécurité alimentaire au Canada depuis plusieurs années. La différence dans les taux d'insécurité alimentaire entre les provinces permet de cerner le rôle des gouvernements provinciaux pour protéger leurs populations de ce problème.

Prévalence de l'insécurité alimentaire par province en 2021.



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

**L'insécurité alimentaire des ménages est un indicateur de la privation matérielle, étroitement lié à d'autres marqueurs d'inégalité sociale et économique. Les ménages à faible revenu ont plus de chances de vivre l'insécurité alimentaire.**

On identifie également l'importance d'actifs et de dettes grâce à une analyse de l'accession à la propriété. Les locataires sont plus susceptibles de connaître l'insécurité alimentaire que les propriétaires. Cependant, la dette immobilière mérite notre attention, car les propriétaires avec un prêt hypothécaire sont plus vulnérables que ceux qui n'en ont pas.

En tant que marqueur de la privation matérielle, l'insécurité alimentaire des ménages montre les impacts de la pandémie. En 2021, un ménage sur sept qui dépendait d'un revenu d'emploi souffrait d'insécurité alimentaire, ce qui représente 51,9 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire.

La prévalence de l'insécurité alimentaire était plus élevée parmi les ménages bénéficiaires de l'aide sociale et celles qui ont connu des interruptions d'emploi qui leur ont obligé de dépendre de l'assurance-emploi ou des prestations liées à la pandémie, telles que la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Compter sur les programmes publics de soutien au revenu (à part les pensions publiques) comportait une vulnérabilité accrue à l'insécurité alimentaire.

**L'insécurité alimentaire des ménages est racisée.** Les personnes autochtones sont extrêmement vulnérables, avec près du tiers (30,7 %) des répondants autochtones dans les dix provinces en situation d'insécurité alimentaire en 2021.

En raison de l'inflation record depuis 2021, on peut s'attendre à une augmentation de la prévalence et de la gravité de l'insécurité alimentaire dans l'absence de mesures pour répondre aux facteurs socioéconomiques qui y contribuent et pour assurer que le revenu des ménages à risque suit la hausse du coût de la vie.

Le taux d'insécurité alimentaire continuellement élevé partout au Canada et les vulnérabilités documentées dans le présent rapport mettent en lumière la nécessité de politiques efficaces et fondées sur les preuves aux niveaux fédéral et provincial. Les gouvernements doivent :

- 1. remédier au problème de la vulnérabilité des ménages qui dépendent des revenus d'emploi, mais qui ne parviennent toujours pas à joindre les deux bouts.**
- 2. assurer que les adultes d'âge actif qui n'ont pas d'emploi disposent d'un revenu suffisant pour leurs besoins de base.**

**63%** des ménages qui dépendaient de l'**aide sociale** souffraient d'insécurité alimentaire.

**42%** des ménages qui dépendaient des **prestations liées à la COVID-19** souffraient d'insécurité alimentaire.

**39%** des ménages qui dépendaient de **l'assurance-emploi** souffraient d'insécurité alimentaire.

# Introduction

Suite à l'inclusion de l'insécurité alimentaire parmi les indicateurs de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté en 2018, l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) a commencé à suivre l'insécurité alimentaire des ménages sur une base annuelle.

À partir des données de l'ECR, nous sommes en mesure de faire le tableau de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada en 2021 et d'identifier les plus touchés et la manière dont le taux d'insécurité alimentaire diffère à travers le pays. Nous utilisons également les données de l'ECR pour examiner les taux d'insécurité alimentaire en 2019 et en 2020 afin de considérer l'insécurité alimentaire avant et après le début de la pandémie de COVID-19.

**Pour la première fois, ce rapport comprend des analyses supplémentaires de la relation entre l'insécurité alimentaire des ménages et des caractéristiques sociodémographiques et économiques.** Comme certains de ces facteurs sont liés, nous cherchons à clarifier leurs contributions particulières au risque d'insécurité alimentaire.

Ce rapport se veut un outil pour décrire le phénomène de l'insécurité alimentaire au Canada, surveiller les tendances et identifier les interventions prioritaires afin de répondre à ce problème majeur de santé publique. Il s'appuie sur l'important travail de Santé Canada et de Statistique Canada pour mesurer l'insécurité alimentaire des ménages.

Afin de mieux comprendre le problème de l'insécurité alimentaire au Canada, nous encourageons nos lecteurs à consulter les articles de recherche et les rapports cités dans le présent rapport.

Ce rapport a été préparé par PROOF, un programme de recherche lancé en 2011 avec le soutien financier des Instituts de recherche en santé du Canada dans le but d'identifier des interventions politiques pour répondre à l'insécurité alimentaire des ménages. Il s'agit du sixième rapport sur l'insécurité alimentaire des ménages au Canada publié par PROOF.

## Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

**L'insécurité alimentaire des ménages, comme on définit le problème pour le suivre au Canada, signifie un accès insuffisant ou précaire à la nourriture en raison de contraintes financières.** L'insécurité alimentaire englobe une variété de situations, telles que le souci de manquer de nourriture avant d'avoir de l'argent pour en acheter plus, l'impossibilité de se payer une alimentation équilibrée, la faim, des repas manqués et, dans des cas extrêmes, ne pas manger pendant des journées entières en raison d'un manque de nourriture et d'argent pour en acheter.

**L'insécurité alimentaire est un problème d'insuffisance de ressources financières.**



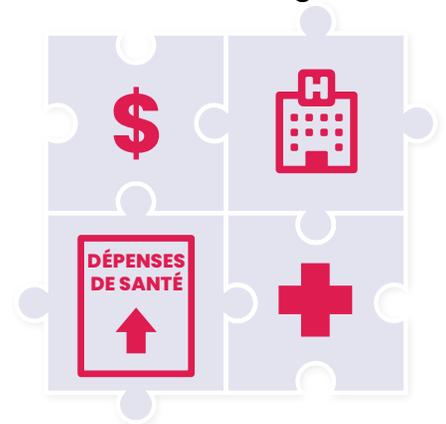
Bien que, dans un premier temps, on ait compris l'insécurité alimentaire comme un problème alimentaire, des recherches additionnelles ont rendu clair le fait que la privation subie par les ménages en situation d'insécurité alimentaire ne se limite pas à la nourriture.

Au contraire, les problèmes alimentaires qui servent à définir l'insécurité alimentaire révèlent une situation de privation matérielle généralisée. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire réduisent leurs dépenses sur tout un éventail de nécessités, y compris le logement et les médicaments sur ordonnance.<sup>1,2</sup>

**L'insécurité alimentaire est un grave problème de santé publique au Canada à cause des liens étroits entre la santé et le bien-être personnel et la sécurité alimentaire du ménage.**

Les personnes qui font partie d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire ont plus de chances d'être diagnostiquées avec toute une liste de maladies chroniques, y compris des troubles de santé mentale,<sup>3,4</sup> des maladies non transmissibles<sup>5,6</sup> et des infections.<sup>7-9</sup> Le rapport entre l'insécurité alimentaire et la santé est proportionnel : les adultes et les enfants dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire extrême sont les plus susceptibles de subir de graves effets négatifs sur la santé.<sup>3,10</sup>

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire sont moins capables de gérer les maladies chroniques et donc plus susceptibles de subir des conséquences négatives de la maladie,<sup>11,12</sup> d'être hospitalisé<sup>13</sup> et de mourir prématurément.<sup>9</sup> En raison de ses effets toxiques sur la santé, l'insécurité alimentaire des ménages constitue un fardeau considérable pour notre système de santé, y compris sur le plan budgétaire.<sup>13,14</sup>



# Comment l'insécurité alimentaire est-elle mesurée au Canada?

i

## Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages

On détermine l'état d'insécurité alimentaire grâce au module d'enquête sur l'insécurité alimentaire des ménages, un outil largement validé que Statistique Canada inclut dans l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC) depuis 2004 et dans l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) depuis 2019.

Ce module d'enquête consiste de 18 questions pour lesquelles le répondant indique si lui ou d'autres membres du ménage ont connu les conditions décrites au cours des 12 derniers mois. La gravité de ces conditions varie, allant de la crainte de manquer de nourriture avant que les membres du ménage aient de l'argent pour en acheter plus jusqu'à un changement dans la quantité de nourriture consommée, à la faim et, dans les cas extrêmes, au fait de ne pas manger pendant toute une journée. (Voir l'annexe A pour consulter le module complet sur la sécurité alimentaire des ménages.)

Ces questions cherchent à différencier la situation des adultes et des enfants, car dans des ménages avec enfants, les adultes peuvent réduire leur propre consommation de nourriture afin de garder cette ressource rare pour les enfants.

À partir du nombre de réponses affirmatives aux questions, on procède à la classification des ménages comme en situation de **sécurité alimentaire** (aucune indication de problèmes d'accès à la nourriture liés aux revenus), d'**insécurité alimentaire marginale** (un certain niveau de problèmes d'accès à la nourriture), d'**insécurité alimentaire modérée** (réductions dans la qualité ou la quantité de nourriture) ou d'**insécurité alimentaire grave** (de réductions majeures, y compris dans la quantité de nourriture consommée). (Voir Annexe B pour une description complète du schéma de classification.)

## Surveiller l'insécurité alimentaire des ménages avec l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR)

Dans le cadre de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté (2018), le gouvernement a identifié l'insécurité alimentaire des ménages comme un indicateur clé dans son Tableau de bord officiel. En 2019, Statistique Canada a ajouté le module d'enquête sur l'insécurité alimentaire des ménages à l'ECR pour contribuer au suivi des progrès de la stratégie.

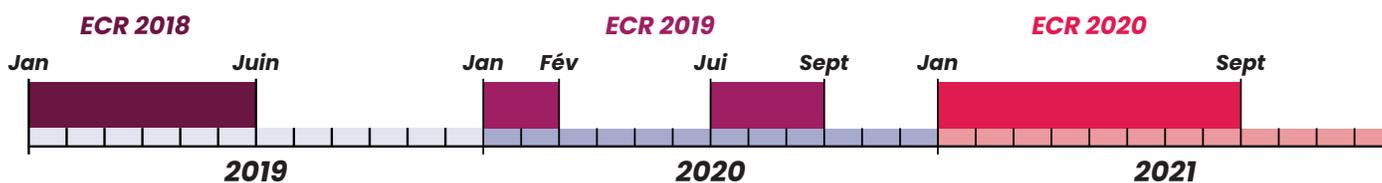
En ajoutant des questions sur l'insécurité alimentaire à l'ECR, Statistique Canada assure un suivi annuel fiable de l'insécurité alimentaire, ce qui n'était pas possible avec l'ESCC. Certains provinces et territoires avaient choisi de ne pas mesurer l'insécurité alimentaire dans l'ESCC quand cela n'était pas obligatoire.

L'ECR est une enquête transversale menée par Statistique Canada pour recueillir des données sur les revenus et les sources de revenu des Canadiens. Avec les données de l'Enquête sur la population active et les données fiscales, les données recueillies dans le cadre de l'ECR permettent de regarder de près la situation économique des Canadiens.

La période de référence de l'ECR est l'année civile sur laquelle portent les données de revenu, c'est-à-dire l'année précédant l'entrevue. Par exemple, les entrevues pour l'ECR 2020 ont eu lieu entre janvier et septembre 2021. Alors que les données de revenu portent sur les revenus perçus en 2020, on mesure l'insécurité alimentaire des ménages pendant les 12 mois précédant l'entrevue de l'enquête en 2021.

Comme l'ECR a mesuré l'insécurité alimentaire des ménages en 2018, 2019 et 2020, on dispose de données sur l'insécurité alimentaire recueillies entre 2019 et 2021 (figure 1). La collecte des données pour l'ECR 2019 a eu lieu de janvier à février et de juillet à septembre 2020, en raison d'interruptions liées à la pandémie.

**Figure 1 : Chronologie des périodes de collecte de données pour les ECR 2018, 2019 et 2020.**



Comme l'échantillon de l'enquête est conçu pour représenter la population canadienne, on peut pondérer les données pour créer des estimations à l'échelle de la population. Dans ce rapport, nous présentons des statistiques sur l'insécurité alimentaire basées sur des données recueillies d'environ 54 000 ménages en 2021 pour l'ECR 2020. Ceci ne comprend que des ménages des dix provinces, car les données des territoires ne sont pas disponibles au moment de la publication.

L'échantillon de l'ECR exclut les personnes qui vivent dans des réserves et d'autres collectivités autochtones de la province, les personnes en prison ou des centres de soins et les personnes qui vivent dans des zones extrêmement éloignées à très faible densité de population. Les personnes exclues représentent moins de 2 % de la population. L'échantillon exclut également les personnes sans-abris.

Bien que les membres des Premières Nations dans les réserves et les personnes sans-abris ne représentent qu'une petite proportion de la population canadienne, leur vulnérabilité accrue à l'insécurité alimentaire signifie que forcément la prévalence réelle de l'insécurité alimentaire est sous-estimée en raison de leur omission.

## **Différences par rapport aux autres rapports sur les statistiques sur l'insécurité alimentaire des ménages**

Les estimations de l'ECR dans ce rapport diffèrent de trois façons importantes de certaines estimations publiées par Statistique Canada qui font partie du Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada.<sup>15,16</sup>

### **1. Inclusion de l'insécurité alimentaire marginale dans les estimations de prévalence**

Nous avons inclus les ménages en situation d'insécurité alimentaire marginale dans nos estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada, tandis que les résultats publiés par Statistique Canada ne comptent que les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave.<sup>14,15</sup> Notre approche est conforme à la mise à jour en 2020 par Santé Canada de leur approche de l'interprétation des données sur l'insécurité alimentaire qui préconise de considérer les ménages en situation d'insécurité alimentaire marginale et de sécurité alimentaire comme distinctes.<sup>17</sup>

### **2. Analyse de l'insécurité alimentaire au niveau des ménages**

Nous avons fait le choix d'analyser l'insécurité alimentaire au niveau des ménages, ce qui correspond à une compréhension de l'insécurité alimentaire comme un instrument de mesure à l'échelle du ménage et à la façon dont elle apparaît dans nos rapports précédents. Par conséquent, les estimations des prévalences provinciales dans ce rapport pourraient différer légèrement de celles d'autres sources qui indiquent plutôt le pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les provinces.<sup>15,16</sup>

### **3. Estimations fondées sur l'année de l'entrevue**

Nous avons fait nos estimations de l'insécurité alimentaire des ménages à partir de l'année de l'entrevue au lieu du nom de la période de référence de l'enquête. Les estimations dans la mise à jour de mars 2022 du Tableau de bord officiel se servent des ECR 2019 et 2020 et il est indiqué qu'elles reflètent la période de référence, à savoir de 2019 à 2020.<sup>16</sup> Dans le présent rapport, les données des ECR 2019 et 2020

sont désignées comme 2020 et 2021 après leurs périodes respectives de collecte de données. Nous considérons qu'il s'agit d'une façon plus exacte de représenter les données sur l'insécurité alimentaire des ménages recueillies lors de ces enquêtes.

### **Différences entre l'ECR et l'ESCC**

Les estimations de la prévalence de l'ECR sont nettement plus hautes que celles de l'ESCC pour des années comparables. Il existe plusieurs différences sur le plan de la conception, de la mise en œuvre et de l'analyse de ces deux enquêtes, mais en comparant les estimations de l'ECR 2018 et de l'ESCC 2017-2018, Statistique Canada a constaté que les différences ne s'expliquent pas simplement par les différences de méthodologie<sup>15</sup>. Comme l'ECR a un taux de réponse plus élevé que l'ESCC, nous estimons qu'elle offre des estimations plus représentatives de l'insécurité alimentaire que l'ESCC.

**En raison des différences entre l'ECR et l'ESCC, on ne peut pas comparer leurs figures directement avec celles dans nos rapports précédents.**

## Méthodologie pour examiner les prédicteurs de l'insécurité alimentaire

**Une des fonctions principales de nos rapports est de montrer que la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages varie en fonction des caractéristiques du ménage, ce qui permet d'identifier des populations vulnérables afin de les prioriser pour des interventions.**

Par exemple, nos rapports ont démontré à plusieurs reprises que la prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les ménages qui bénéficient de l'aide sociale est beaucoup plus élevée que celle des ménages qui disposent d'autres sources de revenus.

Dans ce rapport, nous irons encore plus loin en présentant les résultats d'une analyse multivariable des données. Cet outil statistique nous permet de considérer plusieurs caractéristiques des ménages en même temps afin de déterminer leurs contributions distinctes au problème de l'insécurité alimentaire. Ceci est important, car certaines caractéristiques – telles que le revenu, la structure familiale, la race et l'ethnie, type de logement et province de résidence – s'articulent les unes aux autres.

Nous avons utilisé deux modèles de régression logistiques multivariables pour estimer le rapport des cotes pour une caractéristique donnée tout en tenant compte de la variation des autres.

Le premier modèle montre que les liens entre les caractéristiques sociodémographiques (la province de résidence, le type de ménage, le plus haut niveau d'éducation atteint, l'identité raciale ou culturelle et le statut d'Autochtone du principal soutien économique et la présence d'immigrants dans le ménage) et l'insécurité alimentaire des ménages deviennent clairs lorsqu'on considère toutes ces caractéristiques en même temps.

Le deuxième modèle ajoute les caractéristiques économiques du ménage (la principale source de revenus, la propriété, les revenus), ce qui nous permet d'identifier le rôle des circonstances économiques dans l'insécurité alimentaire et d'examiner si on peut expliquer les différences dans l'insécurité alimentaire selon la caractéristique sociodémographique par les circonstances économiques du ménage.

Le groupe de référence pour chaque analyse est le groupe le plus grand qui partage cette caractéristique. Par exemple, le groupe de référence pour le rapport des cotes de l'insécurité alimentaire selon la province de résidence est l'Ontario, la province avec le plus de ménages.

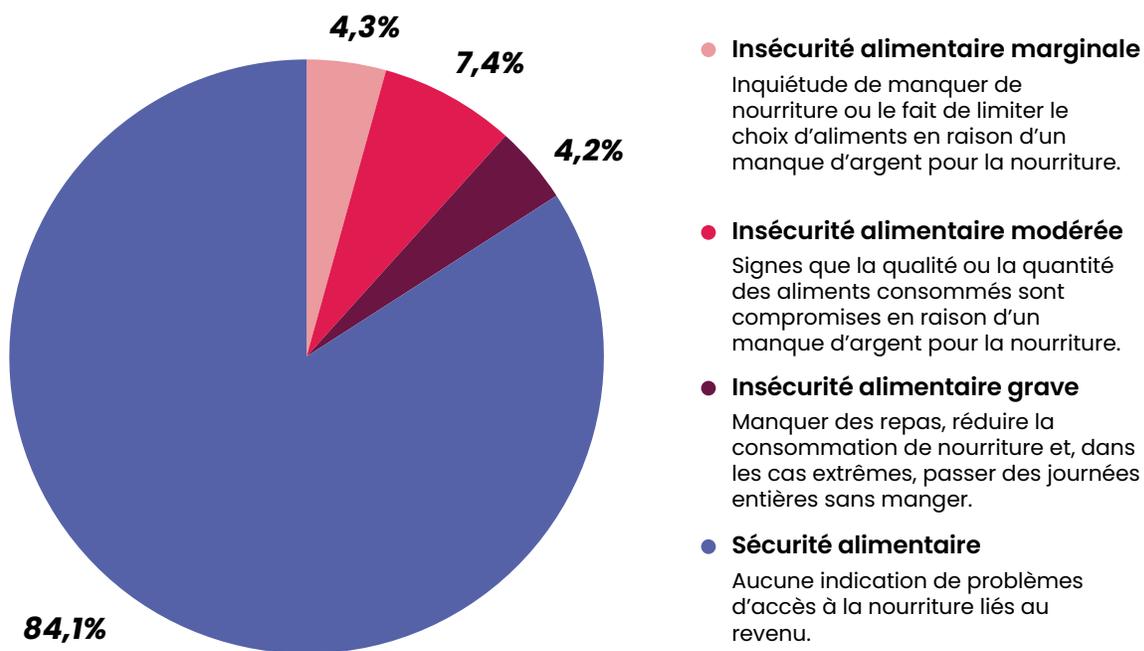
Nous avons incorporé les résultats clés de ces analyses tout au long du présent rapport. Les lecteurs qui s'intéressent aux résultats détaillés et à leur interprétation peuvent consulter *l'Annexe J – Probabilités ajustées d'insécurité alimentaire en fonction des caractéristiques sociodémographiques et économiques*.

## Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les dix provinces en 2021

En 2021, 15,9 % des ménages dans les dix provinces ont connu un certain niveau d'insécurité alimentaire dans les 12 mois précédents. Ceci représente 2,4 millions de ménages, ou 5,8 millions d'individus, y compris 1,4 million d'enfants de moins de 18 ans. Cela signifie que 19,6 % des enfants de moins de 18 ans, ou un enfant sur quatre, vivent dans un ménage qui a connu l'insécurité alimentaire en 2021.

Les niveaux de privation documentés sont considérables. En fait, 7,4 % des ménages (1 108 000 ménages, ce qui revient à 2,8 millions d'individus) ont souffert d'insécurité alimentaire modérée, ce qui implique une réduction de la qualité ou peut-être de la quantité de nourriture consommée au cours des 12 derniers mois (figure 2). En plus, 4,2 % des ménages (636 000 ménages, ce qui revient à 1,3 million d'individus) ont connu l'insécurité alimentaire grave, ce qui implique une réduction de la quantité de nourriture consommée. L'insécurité alimentaire grave signifie un niveau de privation extrême, associé à des résultats de santé négatifs, y compris une mortalité prématurée.<sup>9</sup>

Figure 2. Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages dans les dix provinces en 2021



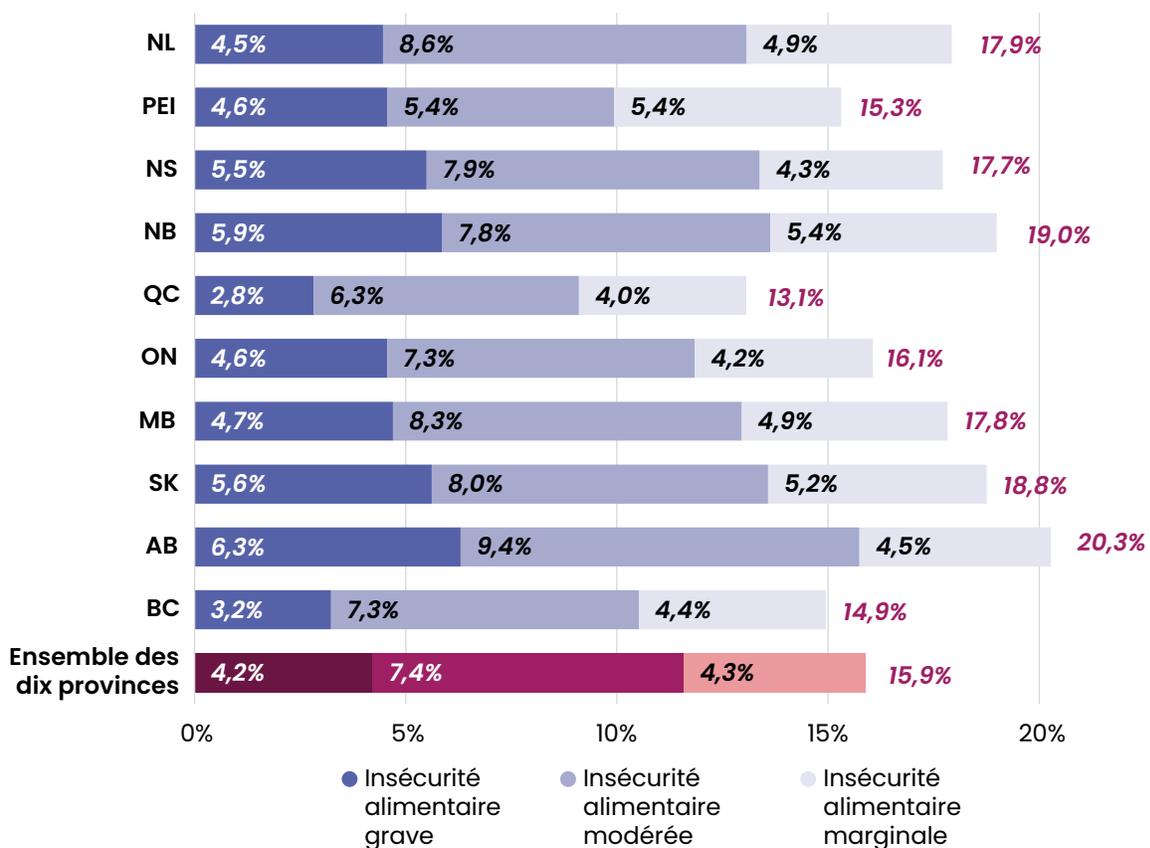
Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

## Insécurité alimentaire des ménages par province, 2021

L'insécurité alimentaire des ménages varie d'une province à l'autre (figure 3). L'Alberta affiche le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, soit 20,3 %. Nous avons trouvé la deuxième prévalence la plus élevée au Nouveau-Brunswick (19,0 %) et la troisième en Saskatchewan (18,8 %). Le Québec affiche le taux le plus faible d'insécurité alimentaire des ménages en 2021, soit 13,1 %.

**La forte prévalence d'insécurité alimentaire grave en Alberta (6,3 %) et au Nouveau-Brunswick (5,9 %) est particulièrement préoccupante.** Le taux d'insécurité alimentaire grave est le plus bas au Québec (2,8 %) et en Colombie-Britannique (3,2 %). (Voir Annexe C pour une ventilation détaillée de l'insécurité alimentaire des ménages par province, 2021.)

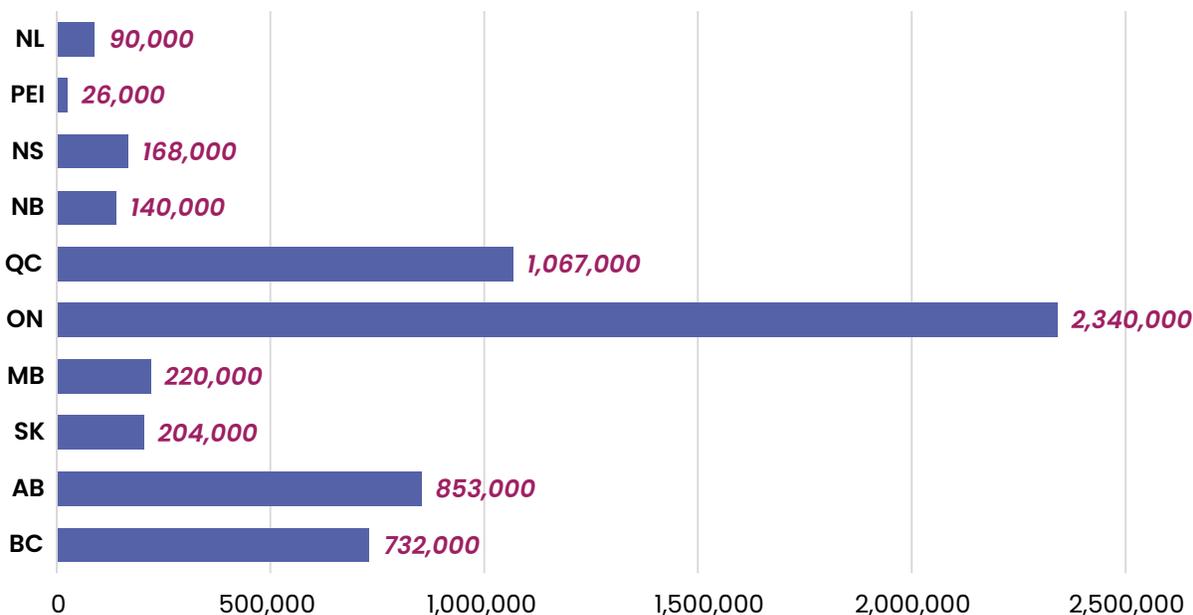
Figure 3. Insécurité alimentaire des ménages par province, 2021



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

La prévalence signifie la proportion de la population ou de la sous-population touchée par l'insécurité alimentaire. Pour comprendre l'impact de l'insécurité alimentaire sur les Canadiens, on peut également analyser le nombre d'individus qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire et leur répartition dans le pays.

**Figure 4. Nombre de personnes qui vivaient dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire par province, 2021**



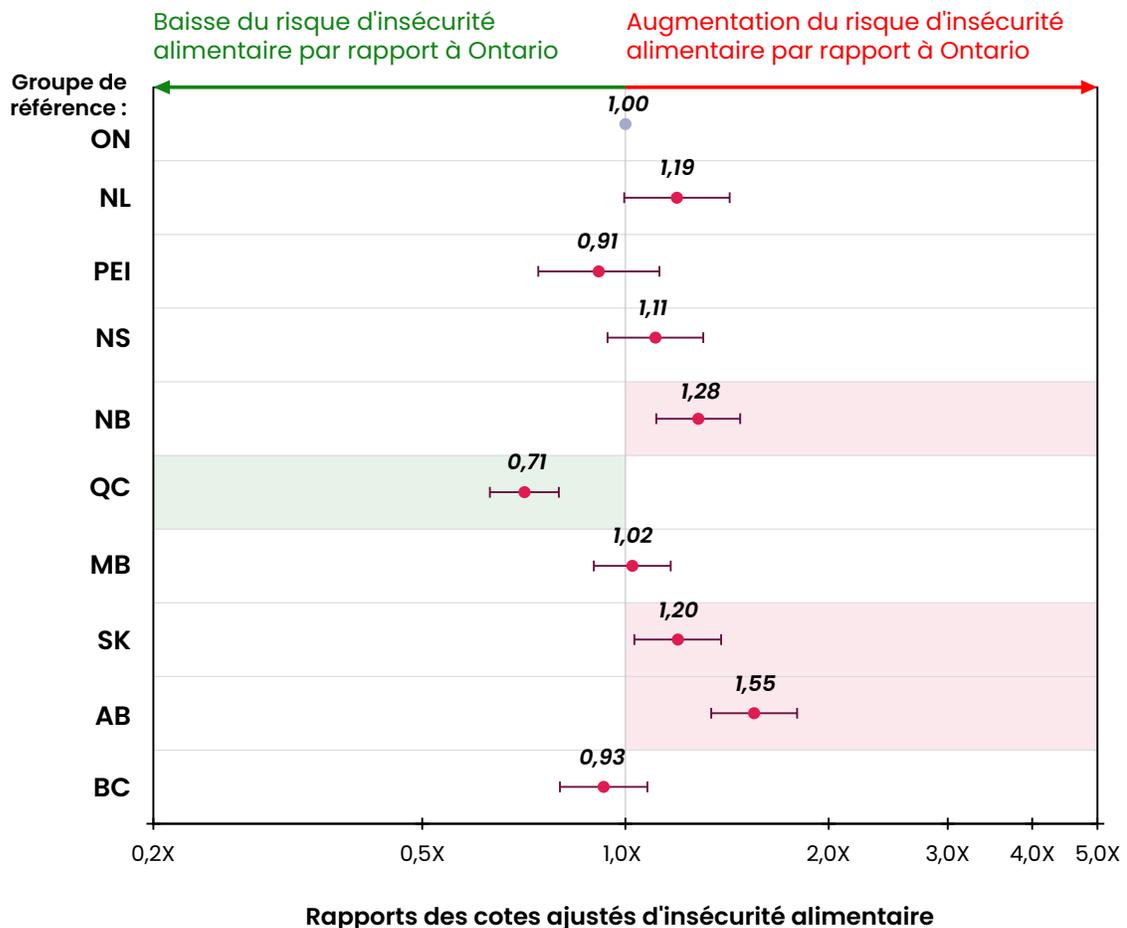
Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Lorsqu'on prend en compte les différences dans les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages, le Québec se détache de nouveau des autres provinces. En plus de la plus faible prévalence d'insécurité alimentaire en 2021, selon notre analyse multivariable, les ménages québécois ont moins de chances de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que ceux en Ontario, même si on tient compte des caractéristiques sociodémographiques et économiques. On a déjà vu la conclusion que le fait de vivre au Québec peut protéger les ménages contre l'insécurité alimentaire dans des recherches antérieures basées sur les données de l'ESCC, et elle mérite plus d'attention.<sup>18,19</sup>

Par contre, les ménages en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick ont plus de chances d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux en Ontario, même si on tient compte des autres caractéristiques des ménages. Les différences dans les conditions macroéconomiques et politiques entre ces provinces pourraient en partie expliquer le risque accru.<sup>20</sup>

Dans la figure 5, les provinces avec des intervalles de confiance (représentées par la mince ligne noire qui traverse le point de données) qui touchent l'axe vertical à 1,0 ont une probabilité d'insécurité alimentaire dont la différence n'est pas statistiquement significative par rapport à celle de l'Ontario. Les différences statistiquement significatives sont aussi marquées en vert (un risque d'insécurité alimentaire plus faible) et en rouge (un risque d'insécurité alimentaire plus élevé).

**Figure 5. Rapports des cotes ajustés d'insécurité alimentaire par rapport à la province de résidence (ajustés pour les caractéristiques sociodémographiques et économiques)**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

## Que savons-nous de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages dans les territoires?

Les données les plus récentes disponibles pour les territoires ont été recueillies en 2020 (ECR 2019) et ne comprennent pas l'insécurité alimentaire marginale pour chacun des trois territoires. En 2020, 46,1 % des habitants du Nunavut, 23,1 % des habitants des Territoires du Nord-Ouest et 15,3 % des habitants du Yukon vivaient dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave.<sup>15</sup>

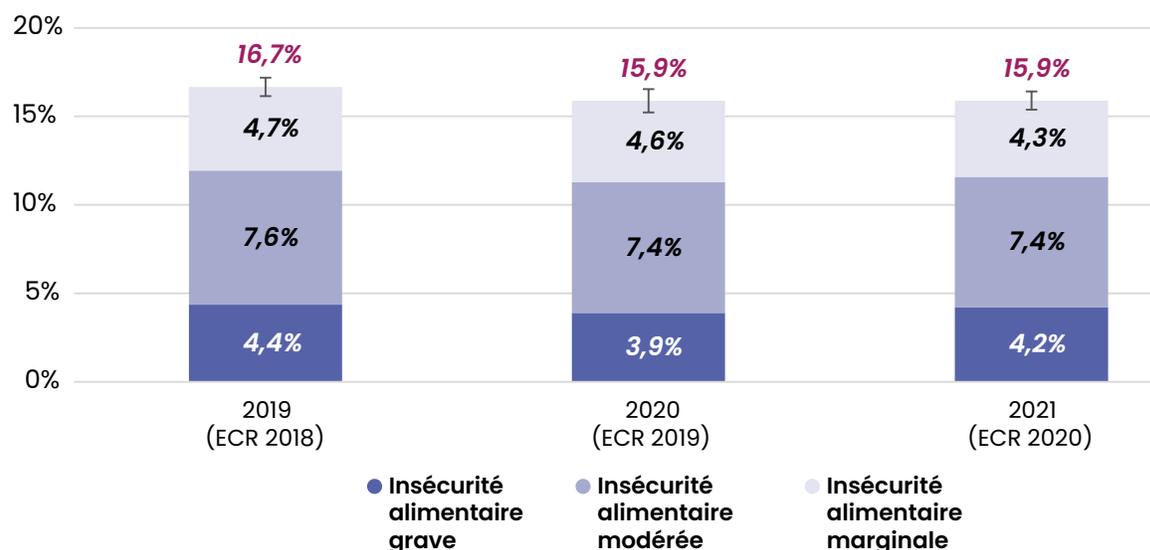
## Comment l'insécurité alimentaire a-t-elle changé de 2019 à 2021?

L'ECR surveille l'insécurité alimentaire des ménages depuis 2019, ce qui nous permet d'analyser les changements de 2019 à 2021.

**Les données de l'ECR suggèrent que l'insécurité alimentaire des ménages est demeurée plutôt stable de 2019 à 2021.** Il y a eu une légère baisse de 2019 à 2020 qui s'est maintenue en 2021, mais l'insécurité alimentaire reste un problème d'envergure.

Qu'il n'y a pas eu de changement majeur dans le taux d'insécurité alimentaire des ménages de 2019 à 2021 mérite plus de recherche, car cette période a été marquée par des perturbations économiques majeures ainsi que par des programmes généralisés de soutien au revenu, de subvention salariale et d'autres mesures temporaires aux niveaux fédéral et provincial pour soutenir les ménages pendant le plus dur de la pandémie de COVID-19.

**Figure 6. Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages dans les dix provinces de 2019 à 2021**



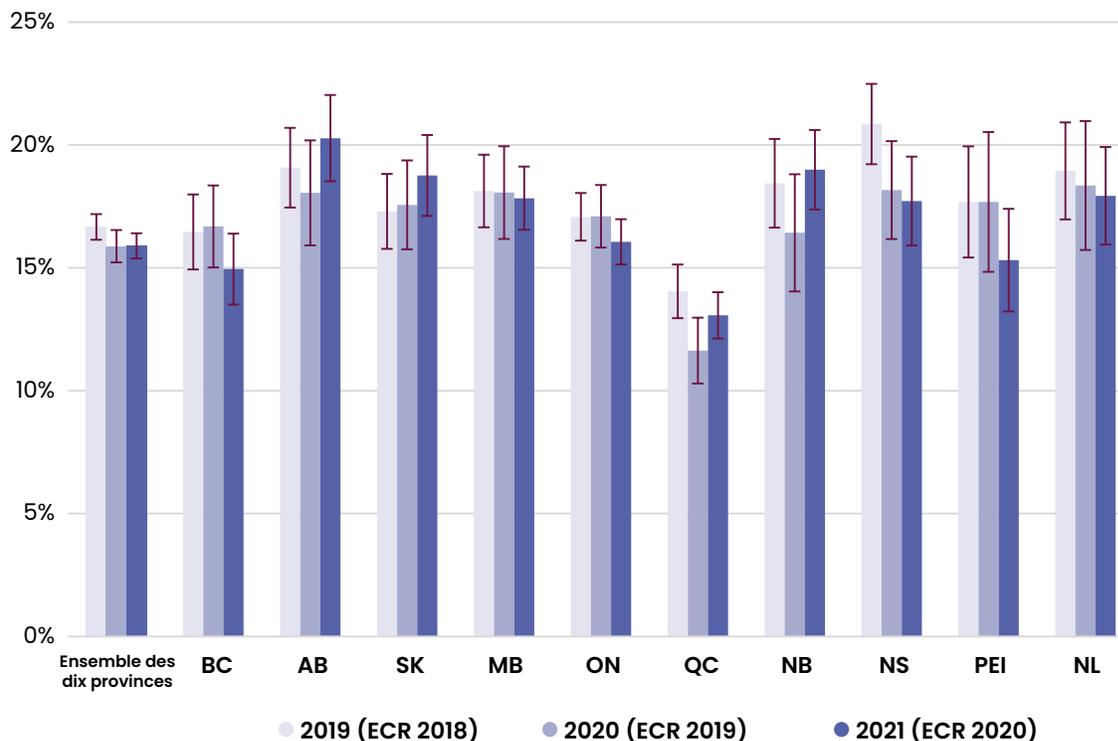
Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

## Évolution de l'insécurité alimentaire dans chaque province, 2019-2021

De 2019 à 2021, la prévalence de l'insécurité alimentaire a fluctué dans plusieurs provinces, mais la prévalence au Québec est restée inférieure à celle des autres (voir l'Annexe D pour des estimations et les intervalles de confiance).

Lorsqu'on compare les estimations de prévalence au fil du temps au sein d'une province, il faut tenir compte du degré d'incertitude associé à chaque estimation de prévalence (représenté par la mince ligne noire en haut de chaque colonne).

**Figure 7. Prévalence de l'insécurité alimentaire par province de 2019 à 2021**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2018, 2019, 2020.

En plus des intervalles de confiance à 95 % de ces estimations, nous incorporons également des tests statistiques sur la différence entre les années pour chaque province. (Voir l'annexe E pour une ventilation détaillée de l'évolution de l'insécurité alimentaire des ménages pour chaque province de 2019 à 2021.)

Une observation positive est la baisse continue de l'insécurité alimentaire en Nouvelle-Écosse au cours des trois années, même si seule la différence entre 2019 et 2020 s'est avérée statistiquement significative.

Les baisses sensibles de 2020 à 2021 en Colombie-Britannique et en Île-du-Prince-Édouard méritent également de l'attention, bien qu'elles ne soient pas statistiquement significatives. Ces baisses récentes méritent un suivi pour voir s'ils se maintiennent et pour en déterminer la cause.

Par contre, la tendance vers des taux d'insécurité alimentaire plus élevés en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick de 2020 à 2021 est inquiétante, bien qu'elle ne soit pas statistiquement significative.

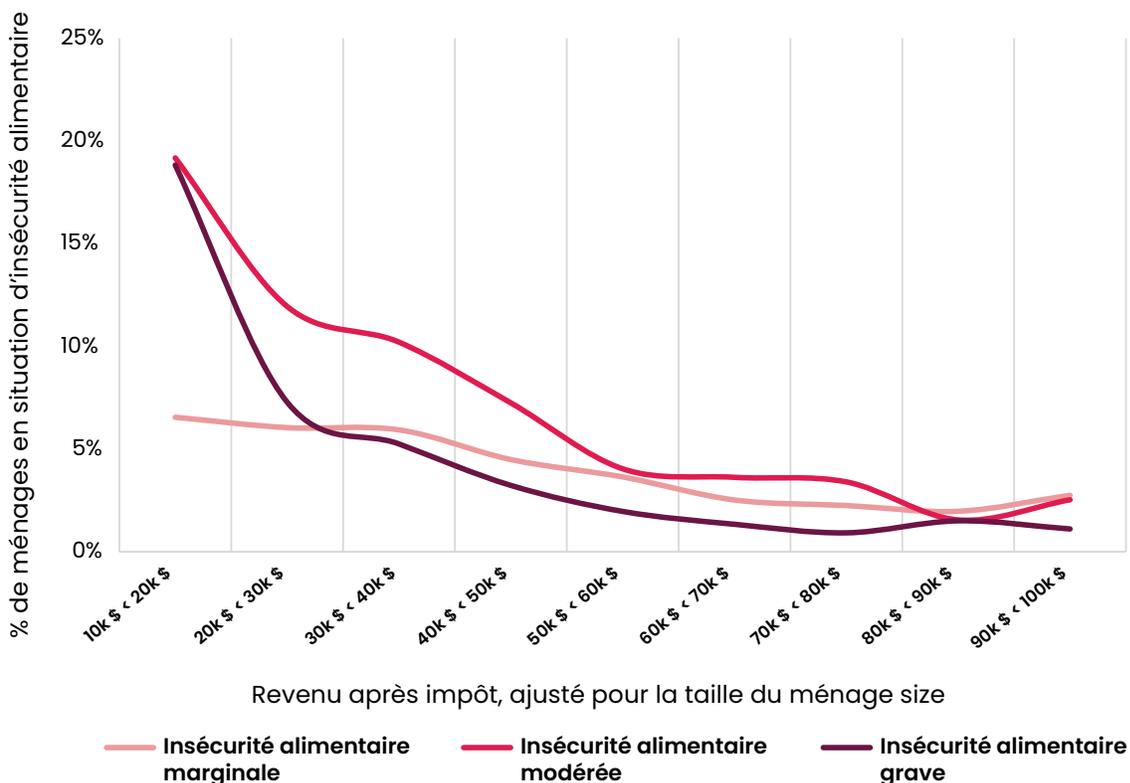
## Quels ménages sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire?

**L'insécurité alimentaire des ménages est une mesure de la privation matérielle, étroitement liée à d'autres indicateurs d'inégalité sociale et économique.** Sa prévalence augmente parmi les ménages avec des revenus insuffisants et peu d'actifs financiers ou d'accès au crédit, voir aucun.

Il y a une certaine erreur de mesure dans notre schéma de la relation entre l'insécurité alimentaire et le revenu, car la période de mesure de l'insécurité alimentaire sur l'Enquête canadienne sur le revenu ne correspond pas tout à fait à celle du revenu. Néanmoins, le revenu des ménages demeure un prédicteur fiable de l'insécurité alimentaire (*voir l'annexe J pour une analyse multivariable*).

La probabilité d'insécurité alimentaire diminue à mesure que le revenu après impôt monte, et cette tendance se dessine plus clairement chez les ménages aux revenus les plus faibles. L'insécurité alimentaire est étroitement liée au revenu (figure 8).

**Figure 8. Food insecurity by household income**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Cependant, la relation entre l'insécurité alimentaire et les revenus des ménages n'est pas parfaitement un à un. L'insécurité alimentaire reflète la situation matérielle générale du ménage, y compris le montant et la stabilité des revenus, des actifs tels que la propriété et d'autres ressources disponibles au ménage, ainsi que le coût de la vie.

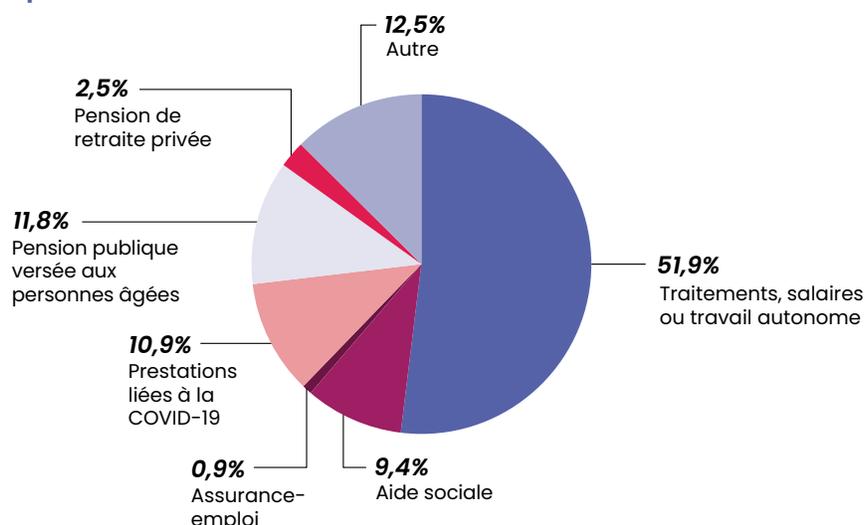
Depuis la collecte en 2021 des données représentées dans le graphique, les Canadiens vivent un niveau d'inflation sans précédent qui touche les prix de nourriture et d'autres nécessités de base. Si les revenus des ménages à faible revenu n'augmentent pas en proportion à la hausse des prix (par exemple, grâce à l'indexation des salaires et des prestations sur lesquelles dépendent ces ménages), on peut s'attendre à une augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire.

## Insécurité alimentaire et principale source de revenus

**Environ un ménage sur sept qui dépend de salaires, de traitements ou de revenus provenant d'un travail autonome était en situation d'insécurité alimentaire en 2021.** (Voir l'annexe F pour une ventilation détaillée de la prévalence par principale source de revenus.)

Ces ménages constituent la moitié (51,9 %) des ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les dix provinces (figure 9).\* (Voir l'annexe G pour la proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire qui dépendent de revenus d'emploi par province.)

**Figure 9. Distribution des ménages en situation d'insécurité alimentaire selon leur source principale de revenus, 2021**

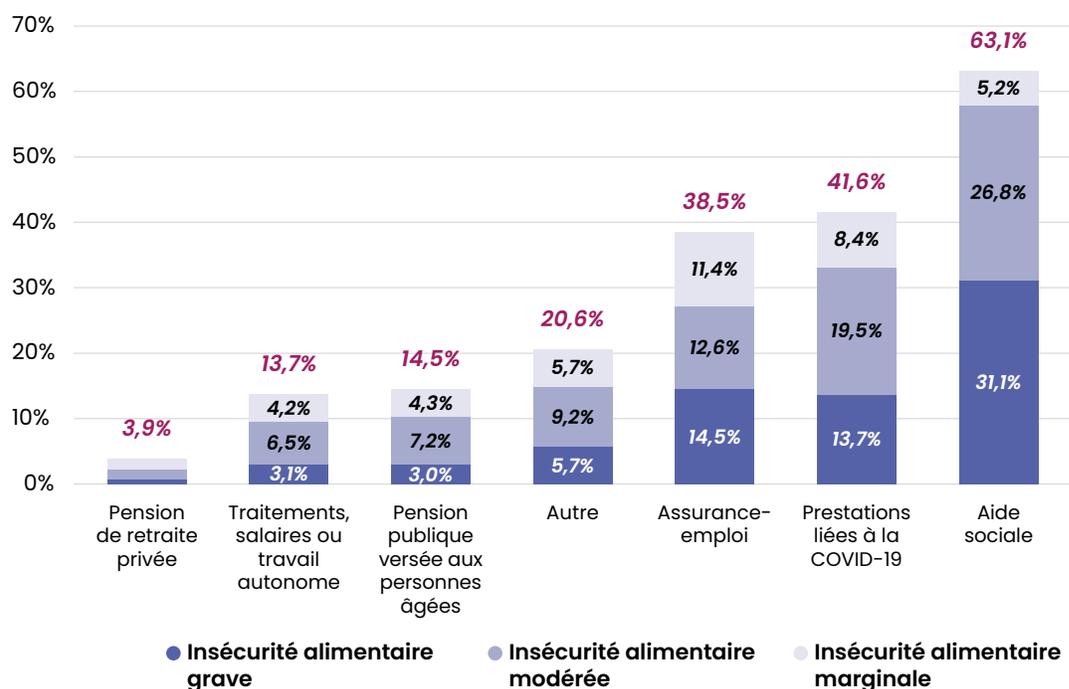


Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

\* Pour plus d'information sur les personnes actives les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire des ménages, veuillez consulter : McIntyre, L., Bartoo, A. & Emery, J. *When working is not enough: food insecurity in the Canadian labour force*. Public Health Nutrition 2014;17(1):49-57.<https://doi.org/10.1017/S1368980012004053>

La prévalence de l'insécurité alimentaire chez les ménages qui dépendent des régimes de retraite publics (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec) est proche de celle pour ceux qui dépendent d'un revenu d'emploi, soit 14,5 %. Les ménages dont la principale source de revenus est un régime de retraite privée ont le taux d'insécurité alimentaire le plus faible, soit 3,9 % (figure 10).

**Figure 10. Insécurité alimentaire par principale source de revenus du ménage, 2021**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

**La prévalence de l'insécurité alimentaire était beaucoup plus élevée chez les ménages qui ont connu des interruptions d'emploi qui leur ont obligé de dépendre de l'Assurance-emploi ou des prestations liées à la pandémie, telles que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) que chez ceux qui dépendaient d'un revenu d'emploi.**

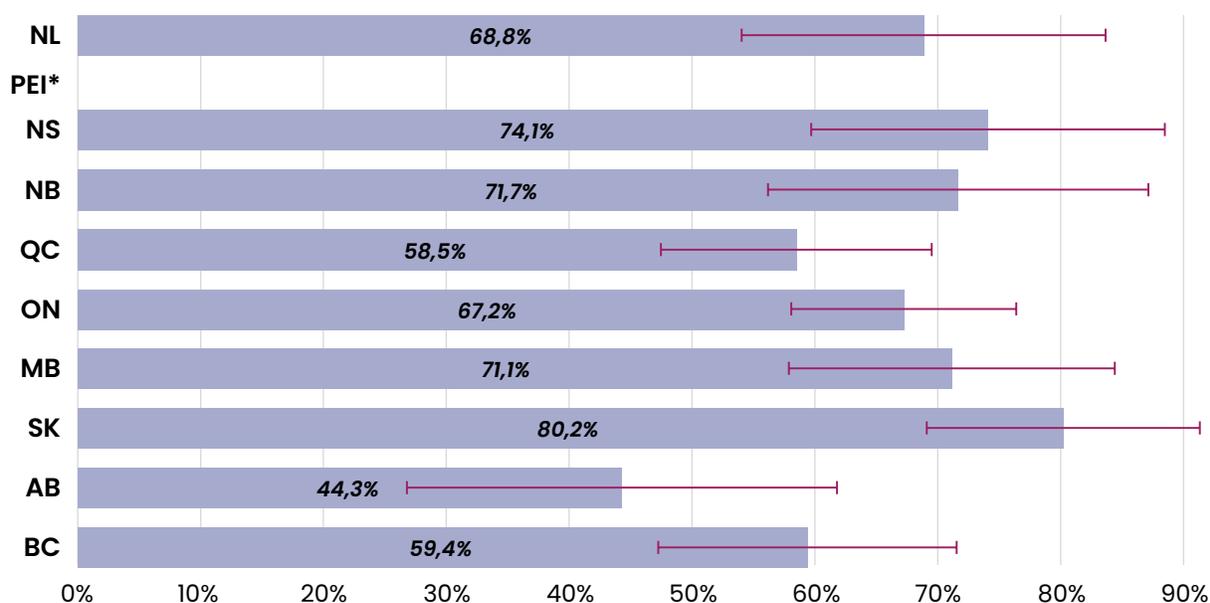
L'insécurité alimentaire touche 41,6 % des ménages dont la principale source de revenus était les prestations liées à la pandémie. Les ménages qui dépendaient de la PCU ou de son successeur, la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) constituaient 95 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire qui dépendaient de prestations liées à la pandémie. Le 5 % qui reste était composé des ménages dont la principale source de revenus était la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, le paiement fédéral unique aux Canadiens en situation de handicap ou les prestations liées à la COVID-19 administrées par les gouvernements provinciaux.

L'insécurité alimentaire a également touché 38,5 % des ménages dont la principale source de revenus était l'assurance-emploi, mais les données sur les revenus ne couvrent que l'année civile 2020 pendant laquelle l'assurance-emploi est devenue partie de la PCU avant de redevenir indépendante, ce qui pourrait expliquer le petit nombre de ménages en situation d'insécurité alimentaire qui dépendaient de l'assurance-emploi par rapport à ceux qui dépendaient de prestations liées à la pandémie pendant cette même période.

**Les ménages qui dépendent de l'aide sociale (par exemple, les programmes provinciaux d'aide sociale et de soutien aux personnes handicapées) avaient la prévalence la plus élevée d'insécurité alimentaire, soit 63,1 %.** Les ménages qui dépendent de l'aide sociale ont connu des niveaux de privation importants, avec 26,8 % en situation d'insécurité alimentaire modérée et 31,1 % en situation d'insécurité alimentaire grave. Le taux d'insécurité alimentaire grave chez ces ménages est sept fois plus élevé que celui de l'ensemble des ménages des dix provinces (4,2 %).

Les programmes d'aide sociaux varient beaucoup entre les provinces selon la façon dont les gouvernements les gèrent. On a constaté le taux d'insécurité alimentaire chez les ménages qui dépendent d'aide sociale le plus élevé en Saskatchewan (80,2 %) et celui le plus bas en Alberta (44,3 %) (figure 11).

**Figure 11. Proportion of households reliant on social assistance who were food-insecure by province, 2021**



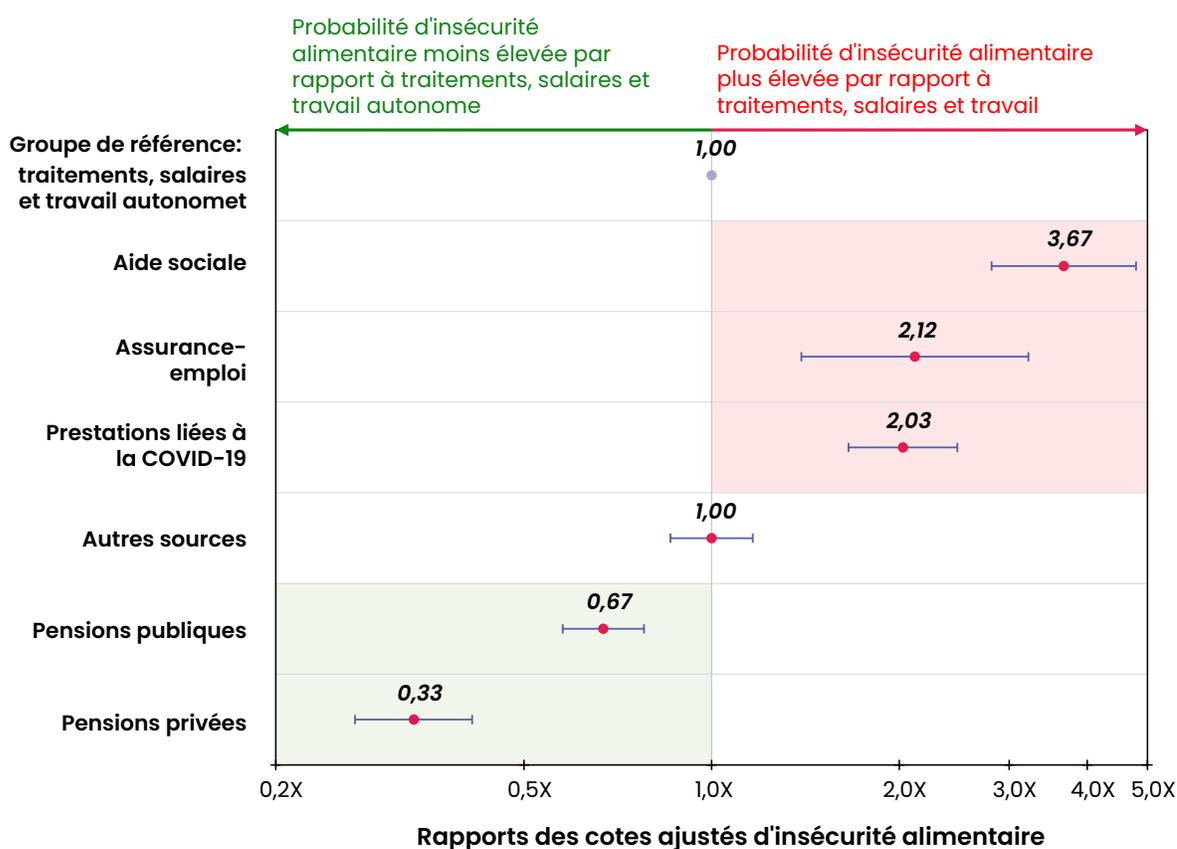
\*\* L'Île-du-Prince-Édouard a été exclu en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Par le passé, les différences entre les provinces pourraient découler de programmes d'aide sociale plus ou moins généreux, mais la présence des prestations liées à la pandémie vient compliquer l'affaire. Chaque province a géré différemment l'interaction entre les prestations liées à la pandémie et leurs programmes d'aide sociale, avec comme résultat des modifications majeures des critères d'admissibilité et du montant du revenu dans certaines juridictions.<sup>22</sup>

L'analyse multivariable offre une autre vue sur la vulnérabilité accrue à l'insécurité alimentaire associée aux programmes publics de soutien au revenu, à l'exception des régimes de retraite publics (figure 12). Ne pas faire partie de la population active n'implique pas un risque accru d'insécurité alimentaire si vous êtes une personne âgée, seulement si vous ne l'êtes pas.

**Figure 12. Rapports des cotes ajustés de l'insécurité alimentaire par rapport à la principale source de revenus (ajustés pour les caractéristiques sociodémographiques et économiques)**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Bien que la prévalence de l'insécurité alimentaire soit semblable entre les ménages qui dépendent d'un revenu d'emploi et ceux qui dépendent d'une pension publique, lorsqu'on tient compte des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages, dépendre d'une pension publique est associé à 33 % moins de chances d'insécurité alimentaire (figure 12). Cette conclusion correspond aux résultats d'enquêtes sur la population et de recherches antérieures qui ont démontré l'effet protecteur du système de pensions publiques canadien.<sup>23</sup>

Qu'il reste une probabilité réduite d'insécurité alimentaire après avoir ajusté pour des caractéristiques économiques telles que les revenus des ménages met en lumière l'importance de la stabilité des revenus de pension par rapport aux revenus d'emploi. Les personnes âgées bénéficient également d'avantages en nature qui réduisent le coût de la vie. Par rapport aux autres programmes publics de soutien au revenu, les régimes de retraite publics offrent un revenu à la fois supérieur et plus stable, indexé à l'inflation, qui peut protéger le bénéficiaire de chocs financiers.

L'effet protecteur des pensions privées s'avère encore plus important que celui des pensions publiques, car ces ménages n'ont que le tiers du risque d'insécurité alimentaire que ceux qui dépendent d'un revenu d'emploi.

Par contre, les ménages qui bénéficient de l'aide sociale ont le plus de chances de vivre l'insécurité alimentaire, tenant compte des autres caractéristiques sociodémographiques et économiques.

Que ce risque accru d'insécurité alimentaire demeure malgré la prise en compte de caractéristiques comme le revenu du ménage et l'accession à la propriété suggère qu'il y a d'autres aspects de l'aide sociale qui déterminent la situation financière des ménages.

Par exemple, les ménages qui dépendent de l'aide sociale sont peu susceptibles de disposer d'un coussin financier pour affaiblir les chocs en raison des limites strictes sur les actifs imposées par ces programmes et du faible revenu qui les empêche d'épargner suffisamment. Cependant, nous ne disposons pas de données sur les actifs et les économies des ménages pour compléter nos modèles.

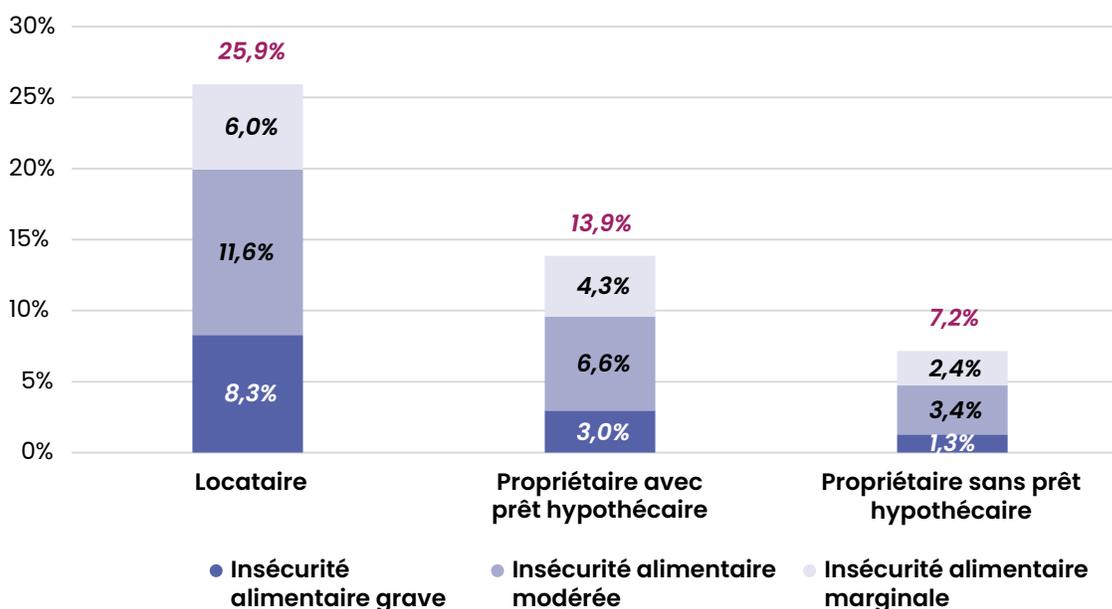
## **Insécurité alimentaire et accession à la propriété**

**La propriété d'un logement représente une source importante d'actifs et de dettes au Canada. La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages locataires que chez les propriétaires, avec 25,9 % des locataires touchés par un certain degré d'insécurité alimentaire (figure 13).**

Pourtant, la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les propriétaires qui ont un prêt hypothécaire (13,9 %) est supérieure à celle chez les propriétaires qui n'en ont pas (7,9 %). (Voir l'annexe F pour une ventilation détaillée.)

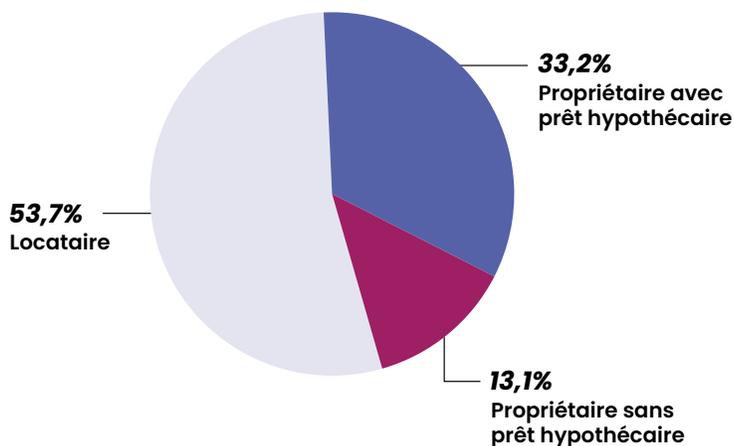
Les locataires représentent la majorité (53,7 %) des ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les dix provinces (figure 14). Les propriétaires qui ont un prêt hypothécaire représentent 33,2 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Des recherches antérieures sur la relation entre l'accession à la propriété et l'insécurité alimentaire ont montré que les propriétaires les plus vulnérables, avec et sans prêt hypothécaire, sont ceux dont la maison est de faible valeur.<sup>24</sup>

**Figure 13. Insécurité alimentaire des ménages en fonction de l'accession à la propriété, 2021**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

**Figure 14. Distribution des ménages en situation d'insécurité alimentaire en fonction de l'accession à la propriété, 2021**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

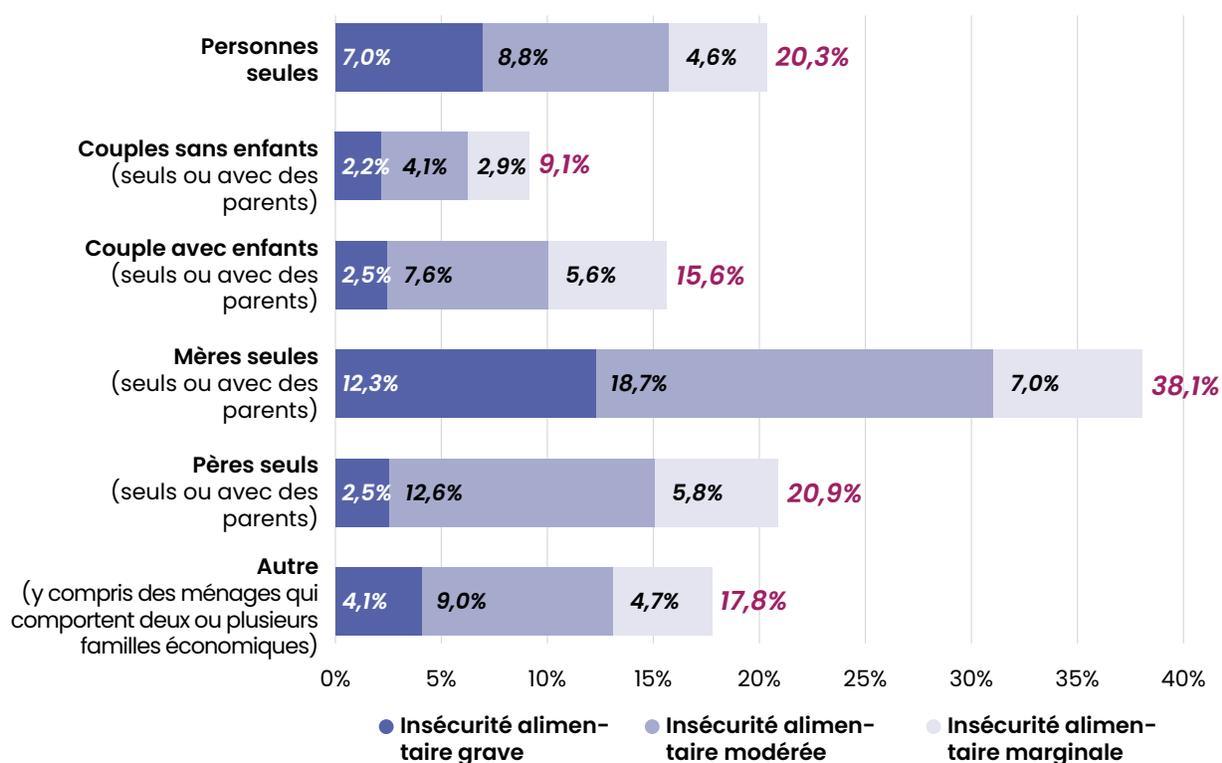
Après ajustement pour tenir compte d'autres caractéristiques sociodémographiques et économiques, la tendance se maintient – les locataires sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que les propriétaires et, parmi les propriétaires, l'absence d'un prêt hypothécaire diminue le risque d'insécurité alimentaire (voir l'annexe J pour les détails de l'analyse multivariable). Ces résultats concordent avec les résultats de deux études canadiennes récentes qui portent sur l'association protectrice entre la propriété et l'insécurité alimentaire.<sup>24, 25</sup>

## Insécurité alimentaire et type de ménage

**Les ménages monoparentaux dirigés par une femme avaient le taux le plus élevé d'insécurité alimentaire, soit 38,1 %, suivis des ménages monoparentaux dirigés par un homme (20,9 %) et des personnes seules (20,3 %) (Figure 15).**

En 2021, 15,6 % de couples avec enfants ont connu l'insécurité alimentaire. Les couples sans enfants avaient le taux d'insécurité alimentaire le moins élevé, soit 9,1 %. (Voir l'annexe F pour une ventilation détaillée.)

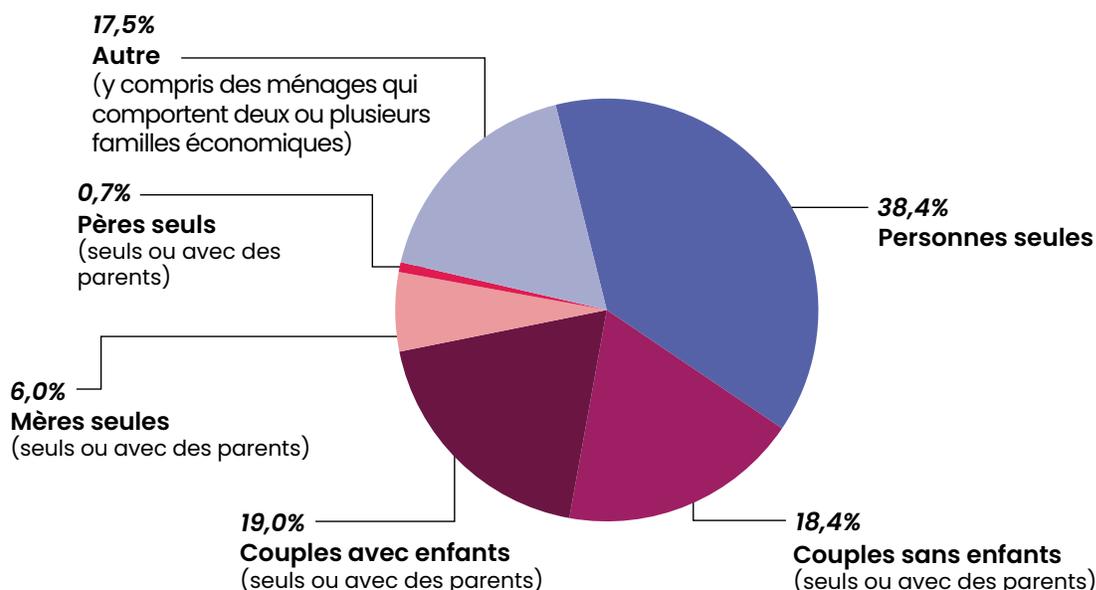
Figure 15. Insécurité alimentaire des ménages par type de ménage, 2021



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Les personnes seules représentaient plus du tiers des ménages en situation d'insécurité alimentaire, la part la plus importante parmi les types de ménages (Figure 16).

**Figure 16. Distribution des ménages en situation d'insécurité alimentaire par type de ménage, 2021**

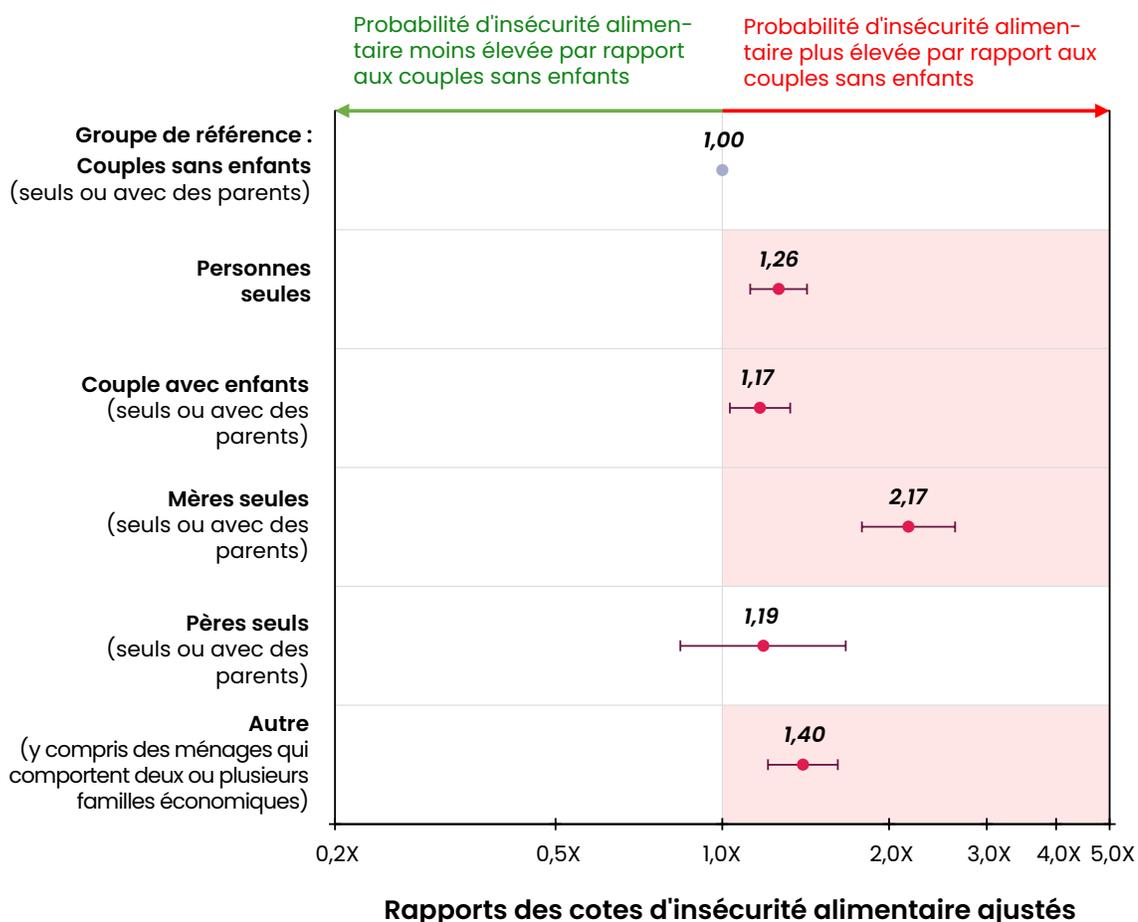


Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Notre analyse multivariable suggère que la différence dans le taux d'insécurité alimentaire entre les couples sans enfants et d'autres types de ménages s'explique par leur situation économique.

Cependant, après avoir tenu compte de l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques et économiques, nous avons quand même trouvé que, en comparaison aux couples sans enfants, les couples avec enfants ont 17 % plus de chances de se trouver en situation d'insécurité alimentaire et que les personnes seules ont 26 % plus de chances (figure 17). Le risque d'insécurité alimentaire pour les ménages monoparentaux dirigés par une femme est deux fois supérieur à celui d'un couple sans enfants.

**Figure 17. Rapports des cotes ajustés de l'insécurité alimentaire par rapport au type de ménage (ajustés pour les caractéristiques sociodémographiques et économiques)**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

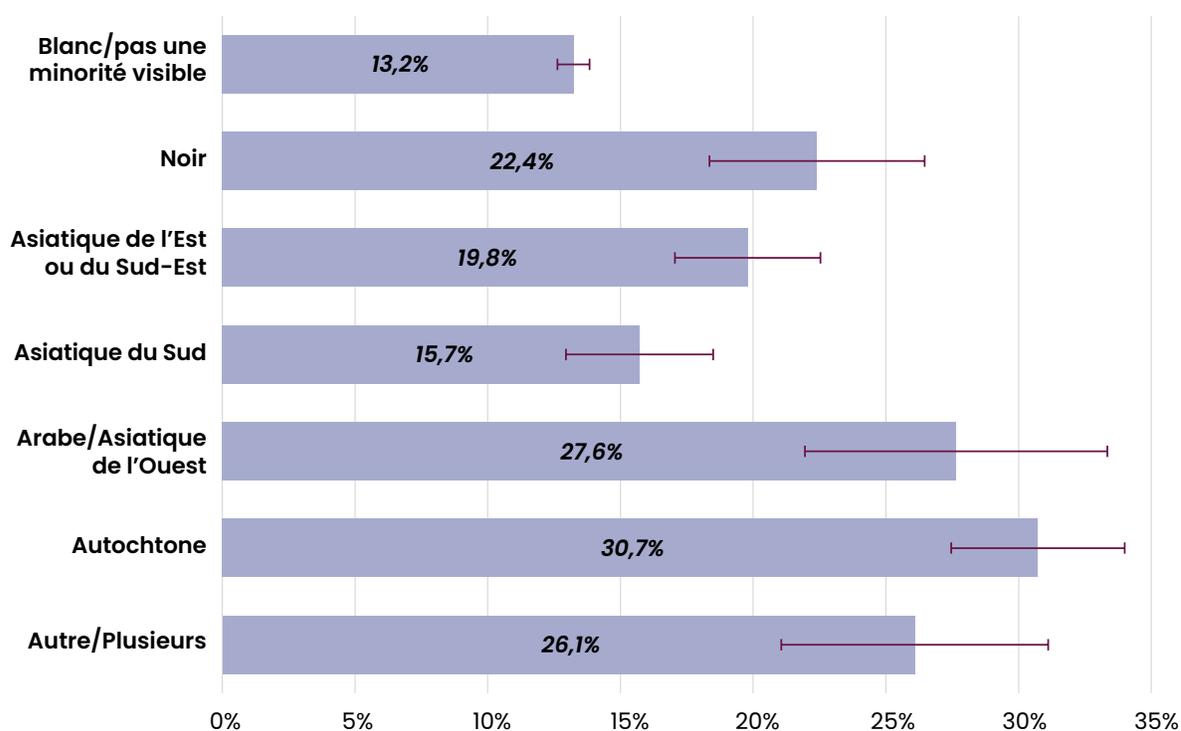
## Insécurité alimentaire et immigration

La prévalence de l'insécurité alimentaire chez les ménages qui comportent un immigrant est légèrement plus élevée (17,2 %) que chez ceux qui n'en ont pas (15,3 %). Toutefois, la présence d'un immigrant au sein du ménage n'est pas associée à une vulnérabilité accrue à l'insécurité alimentaire lorsqu'on tient compte des autres caractéristiques sociodémographiques. (Voir l'annexe J pour plus de détails sur l'analyse multivariable.)

## Insécurité alimentaire, identité raciale ou culturelle et statut d'Autochtone

Les personnes qui s'identifient comme blanches ont la prévalence d'insécurité alimentaire la plus faible parmi tous les groupes (Figure 18). Les personnes autochtones ont le plus de chances de vivre dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire (30,7 %). (Voir l'annexe H pour une ventilation détaillée.)

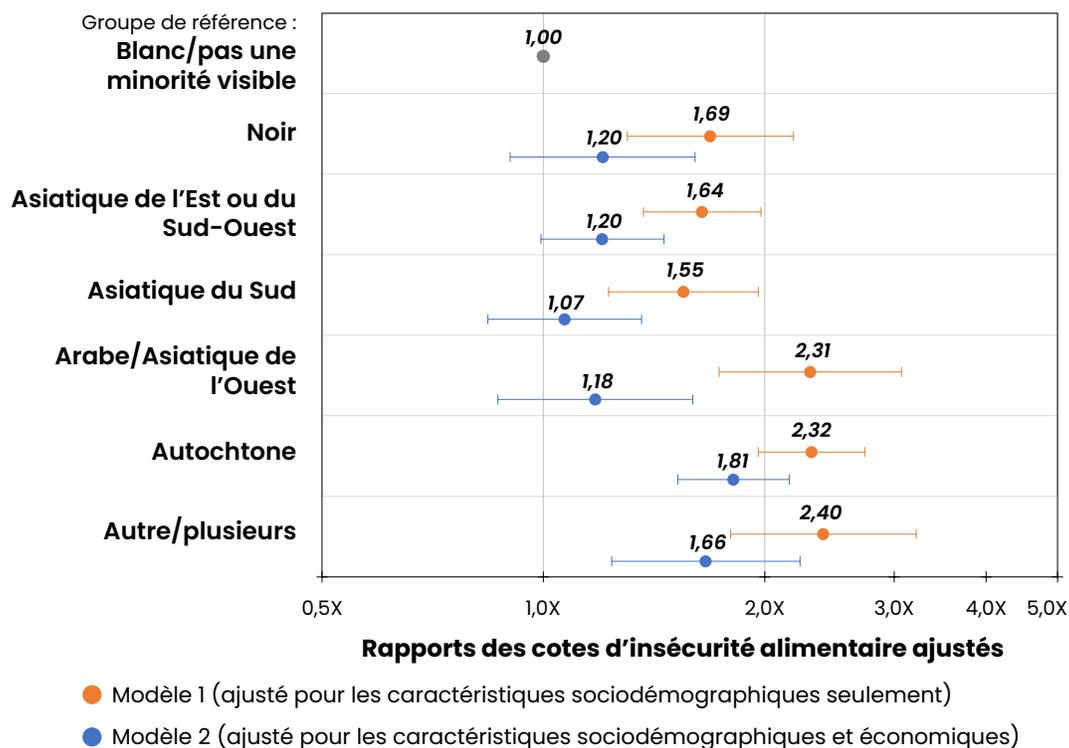
Figure 18. Pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire en fonction de leur identité raciale ou culturelle et de leur statut d'Autochtone, 2021



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Nous avons également examiné l'évolution de la relation entre l'identité raciale ou culturelle et le statut d'Autochtone du principal soutien économique du ménage et l'insécurité alimentaire lorsqu'on tient compte d'autres caractéristiques des ménages. La figure 19 montre le risque accru d'insécurité alimentaire auquel font face les ménages dont le principal soutien économique est issu d'une minorité visible en comparaison avec ceux dont le principal soutien économique est blanc.

**Figure 19. Rapports des cotes ajustés de l'insécurité alimentaire par rapport à l'identité raciale ou culturelle et au statut d'Autochtone du principal soutien économique**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

Après avoir pris en compte les caractéristiques sociodémographiques, on constate qu'appartenir à une minorité visible entraîne une vulnérabilité accrue à l'insécurité alimentaire des ménages (indiquée par les points orange supérieurs à un).

Toutefois, cette différence s'explique en grande partie par la différence des caractéristiques économiques (points bleus). Si on tient compte du revenu, de la principale source de revenus et l'accession à la propriété, seuls les ménages dont le principal soutien économique est autochtone demeurent plus vulnérables. Même après avoir tenu compte des autres facteurs, ces ménages ont presque deux fois plus de chances de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que ceux dont le principal soutien économique est blanc.

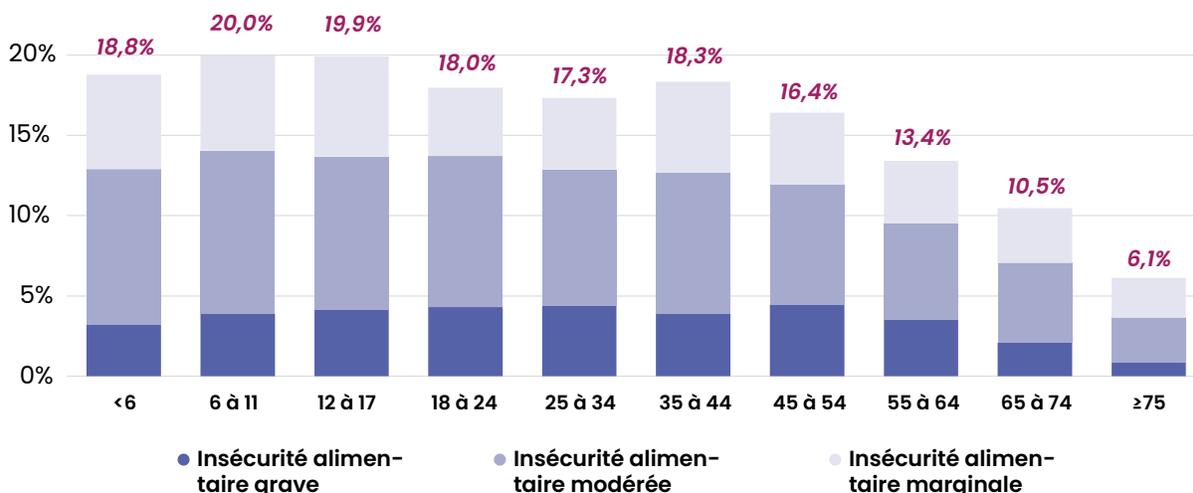
Alors que ces résultats mettent en évidence la racisation de l'insécurité alimentaire au Canada, les résultats de l'ECR remettent en question ce qu'on a cru comprendre de l'insécurité alimentaire chez les ménages noirs par le biais de l'ESCC<sup>19, 26</sup>.

L'ECR n'a commencé à recueillir des données fondées sur la race qu'en 2020, donc il s'agit d'un premier aperçu de la relation entre l'insécurité alimentaire et la race comme elle apparaît dans l'ECR. Il faut continuer d'examiner cette relation dans les cycles de l'ECR à venir.

## Quel est le lien entre l'insécurité alimentaire et l'âge?

Le risque de vivre dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire varie beaucoup en fonction de l'âge. Si l'on considère le pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire à travers les tranches d'âge, on constate un taux d'insécurité alimentaire plus élevé parmi les adultes d'âge actif par rapport aux personnes âgées de plus de 65 ans (figure 20). **La prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les enfants et les jeunes adultes est trois fois supérieure à celle parmi les adultes âgés de 75 ans et plus.** (Voir l'annexe I pour une ventilation détaillée.)

Figure 20. Pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire par tranche d'âge, 2021



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

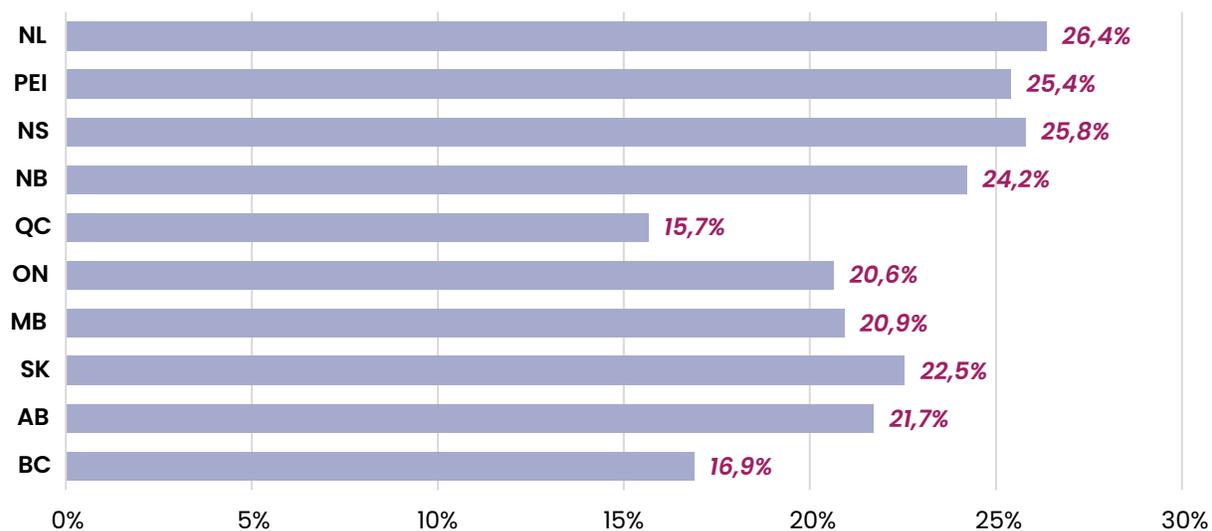
Le nombre d'enfants qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire est préoccupant à cause des impacts négatifs et durables que l'insécurité alimentaire des ménages peut avoir sur leur santé.

**En 2021, 19,67 % des enfants de moins de 18 ans dans les dix provinces (environ 1 388 000 enfants) vivaient dans des ménages touchés par un certain niveau d'insécurité alimentaire.** Plus des deux tiers de ces enfants, presque un million d'enfants vivaient dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. (Voir l'annexe K pour une ventilation détaillée.)



Le pourcentage d'enfants qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire varie selon la province, allant de 15,7 % au Québec à 26,4 % à Terre-Neuve-et-Labrador (figure 21).

**Figure 21. Proportion d'enfants de moins de 18 ans qui vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire**



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

## Conclusion

En 2021, 5,8 millions de Canadiens dans les dix provinces vivaient dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Contrairement à d'autres rapports récents qui ont suggéré des changements spectaculaires dans l'insécurité alimentaire pendant la pandémie,<sup>27-29</sup> nous constatons peu de changement, car le taux d'insécurité alimentaire reste élevé depuis 2019.

**5.8**  
millions de  
personnes

**1.4**  
millions  
d'enfants

**vivaient dans des ménages  
en situation d'insécurité  
alimentaire en 2021**

Le Canada surveille systématiquement l'insécurité alimentaire des ménages depuis 2005. Nous avons commencé à publier des rapports sur les statistiques issues de cette surveillance afin de fournir un outil pour suivre les tendances et identifier les priorités d'intervention

**Après six rapports de PROOF, c'est toujours la même histoire : l'insécurité alimentaire au Canada demeure un problème d'envergure qui n'a pas amélioré ces 16 dernières années et qui exige des réponses vraiment efficaces de la part des gouvernements fédéral et provinciaux.**

Le profil sociodémographique de l'insécurité alimentaire met en lumière le lien entre l'insécurité alimentaire et d'autres indicateurs d'inégalité sociale et économique au Canada. Les ménages les plus à risque sont ceux à faible revenu qui disposent d'actifs limités. L'insécurité alimentaire touche de façon disproportionnée les ménages autochtones, ainsi que ceux dirigés par des mères seules et ceux qui dépendent de prestations publiques autres que les pensions publiques.

Les profils des plus vulnérables qui figurent dans ce rapport n'ont rien de neuf. En fait, on observe systématiquement une association entre ces mêmes situations et caractéristiques démographiques des ménages et un risque accru d'insécurité alimentaire depuis l'inclusion des indicateurs d'insécurité alimentaire des ménages dans les enquêtes de la population dans les années 90. Les conditions sociales qui engendrent et perpétuent l'insécurité alimentaire des ménages sont profondément enracinées.

Une réponse gouvernementale efficace sera fondée sur les preuves et ciblera les causes – et non les symptômes – de l'insécurité alimentaire des ménages, et il faudrait l'évaluer en fonction de son impact sur la prévalence et la gravité de l'insécurité alimentaire. On ne peut pas s'attendre à ce que les banques alimentaires, les programmes de repas caritatifs et d'autres initiatives alimentaires communautaires ressoudent ce problème.

La pandémie de COVID-19 a provoqué des investissements d'argent public sans précédent par les gouvernements fédéral et provinciaux dans des programmes d'alimentation caritatifs pour répondre à l'insécurité alimentaire.<sup>30-35</sup> Ces programmes de financement se sont poursuivis en 2021 et 2022, en réponse maintenant au taux d'inflation record et à la hausse du coût de la vie.<sup>36-39</sup>

**Pour une réponse gouvernementale efficace, il faut cibler les causes de l'insécurité alimentaire des ménages et non les symptômes.**

**Étant donnée l'inefficacité des programmes alimentaires caritatifs pour réduire l'insécurité alimentaire,<sup>40-43</sup> la décision des gouvernements de financer de tels programmes comme principale réponse à l'insécurité alimentaire n'est pas fondée sur les preuves.** Il vaut mieux arrêter pour mieux soutenir les ménages vulnérables avec un revenu convenable.

Les Canadiens connaissent une inflation sans précédent depuis 2021, ce qui soulève de graves préoccupations quant au niveau d'insécurité alimentaire, déjà élevé. Si les revenus des ménages à faible revenu n'augmentent pas en proportion à la hausse des prix (par exemple, grâce à l'augmentation ou à l'indexation des salaires et des prestations sur lesquels dépendent ces ménages), on peut s'attendre à une augmentation de la prévalence et de la gravité de l'insécurité alimentaire.

**Il existe maintenant des données probantes capables d'orienter les réponses gouvernementales, y compris plusieurs études récentes qui suivent l'impact positif des politiques d'intervention des gouvernements fédéral et provinciaux qui ont augmenté les ressources financières des ménages à faible revenu.**<sup>20, 23, 44-48</sup>

## Recommandations

**S'attaquer aux conditions qui donnent lieu à l'insécurité alimentaire exige une réévaluation des soutiens au revenu et aux protections actuellement disponibles aux Canadiens d'âge actif à très faible revenu et à leurs familles.**

**Cela signifie :**

- 1. remédier au problème de la vulnérabilité des ménages qui dépendent des revenus d'emploi, mais qui ne parviennent toujours pas à joindre les deux bouts.**
- 2. assurer que les adultes d'âge actif sans emploi disposent d'un revenu qui suffit à leurs besoins de base.**

On a appris au sujet de la réponse à la pandémie qu'environ 40 % des ménages qui ont dû se tourner vers l'assurance-emploi ou des prestations liées à la pandémie (PCU, PCRE) étaient en situation d'insécurité alimentaire.

Nous continuons de voir que les ménages qui dépendent de l'aide sociale font partie des groupes les plus à risque d'insécurité alimentaire. Malgré la variation entre les provinces, la prévalence de l'insécurité alimentaire parmi ceux qui dépendent de l'aide sociale demeure extrêmement élevée partout au pays.

Ensemble, ces programmes de soutien au revenu ont constitué le filet de sécurité pour les Canadiens d'âge actif qui n'arrivaient pas à boucler leur fin de mois pendant la pandémie malgré leurs emplois, économies et autres ressources. Les conclusions de ce rapport montrent clairement que ces programmes ne sont pas allés assez loin pour protéger les ménages de l'insécurité alimentaire.

**Bénéficiaire de soutiens au revenu publics ne doit pas être synonyme d'insécurité alimentaire.** Que les ménages qui dépendent de pensions publiques soient moins vulnérables à l'insécurité alimentaire que ceux qui dépendent d'un salaire ou de traitements montre qu'une meilleure conception des soutiens au revenu publics peut réduire l'insécurité alimentaire. Pourtant, les priorités gouvernementales ne s'alignent pas toujours avec la vulnérabilité désignée ici.

L'augmentation récente des prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de plus de 75 ans, tout comme l'attention accordée à la classe moyenne par les politiques du gouvernement fédéral, est en totale opposition à l'évidence qu'il faut soutenir davantage les Canadiens d'âge actif en bas de l'échelle des revenus.<sup>49, 50</sup>

**Il faut examiner de nouveau les politiques telles que l'Allocation canadienne pour enfants et l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin de mieux soutenir ces ménages. Une approche prometteuse est de fournir un revenu garanti à tous les Canadiens par le biais d'un revenu de base.**

**Les provinces peuvent également faire plus pour réduire l'insécurité alimentaire en augmentant le salaire minimum et les prestations d'aide sociale et en baissant l'impôt sur le revenu des ménages les plus modestes.<sup>20</sup>**

Étant donné que la santé est la responsabilité des provinces et des territoires, ils paient les frais de l'insécurité alimentaire, car elle augmente les besoins de la population en services de santé.<sup>13, 14</sup> La variation marquée de la prévalence de

l'insécurité alimentaire entre les provinces et le faible taux d'insécurité alimentaire au Québec soulignent l'importance des mesures provinciales.

**Si les revenus ne suivent pas l'inflation record, nous pouvons nous attendre à ce que l'insécurité alimentaire s'aggrave. Sans des politiques d'intervention résolues et fondées sur les preuves pour réduire l'insécurité alimentaire, le problème ne fera que s'aggraver davantage tout comme ses impacts dévastateurs sur la santé et le bien-être des personnes touchées.**

## ANNEXE A

# Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM)

### VOLET 1

#### Questions 1 à 5 – Posez à tous les ménages

Je vais maintenant vous lire plusieurs commentaires qui pourraient décrire une situation alimentaire. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais pour vous et les membres de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

**Q1. Le premier commentaire est : vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent. Dites-moi si cela a souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois.**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**Q2. La nourriture que vous et les membres de votre ménage avez achetée n'a pas duré et il n'y avait pas d'argent pour en racheter. Dites-moi si cela a souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**Q3. Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés. Dites-moi si cela a souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois.**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q4 ET Q5; SINON, PASSEZ À LA PREMIÈRE QUESTION FILTRE.**

Je vais maintenant vous lire plusieurs commentaires qui pourraient décrire une situation alimentaire pour les ménages avec des enfants.

**Q4. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants parce que vous manquiez d'argent pour acheter de la nourriture. Dites-moi si cela a souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois.**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**Q5. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants, parce que vous n'en aviez pas les moyens. Dites-moi si cela a souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois.**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**PREMIÈRE QUESTION FILTRE (menant au volet 2) : EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE DES QUESTIONS Q1 à Q5 (c'est-à-dire « souvent vrai » ou « parfois vrai »), passez au VOLET 2; sinon, allez à la fin du module.**

## VOLET 2

**Questions 6-10 – à poser aux ménages retenus après le premier volet**

**S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q6; SINON, PASSEZ À Q7**

**Q6. Les enfants ne mangeaient pas assez parce que vous ou d'autres adultes dans votre ménage n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture. Dites-moi si cela a souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois.**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire au cours des derniers 12 mois pour vous ou d'autres adultes dans votre ménage.

**Q7. Au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] dernier, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit votre portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?**

- 1. Oui - Ne sait pas/refuse de répondre
- 2. Non (aller à Q8)

**Q7b. À quelle fréquence est-ce arrivé?**

- 1. Presque tous les mois 3. Un ou deux mois seulement
- 2. Certains mois, mais pas tous les mois - Ne sait pas/refuse de répondre

**Q8. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture?**

- 1. Oui - Ne sait pas/refuse de répondre
- 2. Non

**Q9. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà eu faim sans pouvoir manger parce que vous n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture?**

- 1. Oui - Ne sait pas/refuse de répondre
- 2. Non

**Q10. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) perdu du poids parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture?**

- 1. Oui - Ne sait pas/refuse de répondre
- 2. Non

**DEUXIÈME QUESTION FILTRE (menant au volet 3) : EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q6 à Q10, passez au VOLET 3; sinon, allez à la fin du module.**

## VOLET 3

### Questions 11 à 15 – À poser aux ménages qui ont été retenus après le deuxième volet

**Q11.** Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé à vous ou d'autres adultes dans votre ménage de passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non (s'il y a des enfants de moins de 18 ans dans le ménage, posez la question Q12; sinon allez à la FIN DU MODULE.)
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q11b.** À quelle fréquence est-ce arrivé?

1. Presque tous les mois
2. Certains mois, mais pas tous les mois
3. Un ou deux mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre

**S'il y a des ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS dans le ménage, posez les questions Q12 à Q15; sinon allez à la fin du module.**

Maintenant, quelques questions concernant la situation alimentaire pour les enfants de votre ménage.

**Q12.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q13.** Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il/ont-ils sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q13b. À quelle fréquence est-ce arrivé?**

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| 1. Presque tous les mois                 | 3. Un ou deux mois seulement    |
| 2. Certains mois, mais pas tous les mois | - Don't know / refuse to answer |

**Q14. Au cours des 12 derniers mois, les enfants ont-ils déjà eu faim, sans que vous aviez pas les moyens d'avoir plus de nourriture?**

- |        |                                  |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Non |                                  |

**Q15. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il/ont-ils passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?**

- |        |                                  |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Non |                                  |

**Fin du module**

## ANNEXE B

# Détermination de la situation de sécurité alimentaire avec un module de 18 énoncés

Situation	Interprétation	Échelle de sécurité alimentaire des adultes (10 énoncés)	Échelle de sécurité alimentaire des enfants (8 énoncés)
<b>Sécurité alimentaire</b>	Aucun signe de difficulté d'accès à des aliments en raison du revenu.	Aucune réponse affirmative	Aucune réponse affirmative
<b>Insécurité alimentaire marginale</b>	Signes qu'il y a des obstacles à un accès adéquat et sûr à des aliments en raison du revenu.	Une seule réponse affirmative pour l'une ou l'autre des échelles.	
<b>Insécurité alimentaire modérée</b>	Signes que la qualité ou la quantité des aliments consommés sont compromises.	De deux à cinq réponses affirmatives	De deux à quatre réponses affirmatives
<b>Insécurité alimentaire grave</b>	Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.	Six réponses affirmatives ou plus	Cinq réponses affirmatives ou plus

Remarque : Si un ménage remplit les critères de deux classifications différentes (c'est à dire, des situations différentes sur les échelles des adultes et des enfants), nous accordons au ménage la situation la plus grave.

Adapté à partir de : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol/evaluation-situation-securite-alimentaire-surveillance-aliments-nutrition-sante-canada.html>

## ANNEXE C

# Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par province, 2021

Province	Nombre total de ménages	Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire totale			Insécurité alimentaire marginale		Insécurité alimentaire modérée		Insécurité alimentaire grave	
		Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	IC à 95 %	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages
<b>NL</b>	224 000	184 000	82,1 %	40 000	17,9 %	15,9% - 19,9%	11 000	4,9%	19 000	8,6%	10 000	4,5%
<b>PEI</b>	67 000	57 000	84,7 %	10 000	15,3 %	13,2% - 17,4%	4 000	5,4%	4 000	5,4%	3 000	4,6%
<b>NS</b>	417 000	343 000	82,3 %	74 000	17,7 %	15,9% - 19,5%	18 000	4,3%	33 000	7,9%	23 000	5,5%
<b>NB</b>	335 000	272 000	81,0 %	64 000	19,0 %	17,4% - 20,6%	18 000	5,4%	26 000	7,8%	20 000	5,9%
<b>QC</b>	3 699 000	3 215 000	86,9 %	483 000	13,1 %	12,1% - 14,0%	147 000	4,0%	232 000	6,3%	104 000	2,8%
<b>ON</b>	5 689 000	4 775 000	83,9 %	914 000	16,1 %	15,1% - 17,0%	240 000	4,2%	414 000	7,3%	259 000	4,6%
<b>MB</b>	508 000	417 000	82,2 %	91 000	17,8 %	16,6% - 19,1%	25 000	4,9%	42 000	8,3%	24 000	4,7%
<b>SK</b>	444 000	361 000	81,2 %	83 000	18,8 %	17,1% - 20,4%	23 000	5,2%	35 000	8,0%	25 000	5,6%
<b>AB</b>	1 598 000	1 274 000	79,7 %	324 000	20,3 %	18,5% - 22,0%	72 000	4,5%	151 000	9,4%	101 000	6,3%
<b>BC</b>	2 075 000	1 765 000	85,1%	310 000	14,9%	13,5% - 16,4%	92 000	4,4%	151 000	7,3%	67 000	3,2%

## ANNEXE D

## Taux d'insécurité alimentaire par province, 2019-2021

Province	2019 (ECR 2018)		2020 (ECR 2019)		2021 (ECR 2020)	
	Insécurité alimentaire totale (%)	IC à 95 %	Insécurité alimentaire totale (%)	IC à 95 %	Insécurité alimentaire totale (%)	IC à 95 %
<b>T.-N.-L.</b>	18,9%	17,0% - 20,9%	18,4%	15,7% - 21,0%	17,9%	15,9% - 19,9%
<b>Î.-P.-É.</b>	17,7%	15,4% - 19,9%	17,7%	14,8% - 20,5%	15,3%	13,2% - 17,4%
<b>N.-É.</b>	20,9%	19,2% - 22,5%	18,2%	16,2% - 20,2%	17,7%	15,9% - 19,5%
<b>N.-B.</b>	18,4%	16,6% - 20,2%	16,4%	14,0% - 18,8%	19,0%	17,4% - 20,6%
<b>Qc</b>	14,0%	13,0% - 15,1%	11,6%	10,3% - 13,0%	13,1%	12,1% - 14,0%
<b>Ont.</b>	17,1%	16,1% - 18,0%	17,1%	15,8% - 18,4%	16,1%	15,1% - 17,0%
<b>Man.</b>	18,1%	16,7% - 19,6%	18,1%	16,2% - 19,9%	17,8%	16,6% - 19,1%
<b>Sask.</b>	17,3%	15,8% - 18,8%	17,6%	15,8% - 19,4%	18,8%	17,1% - 20,4%
<b>Alb.</b>	19,1%	17,5% - 20,7%	18,1%	15,9% - 20,2%	20,3%	18,5% - 22,0%
<b>C.-B.</b>	16,5%	14,9% - 18,0%	16,7%	15,0% - 18,4%	14,9%	13,5% - 16,4%

## ANNEXE E

# Évolution de l'insécurité alimentaire par province, 2019-2021

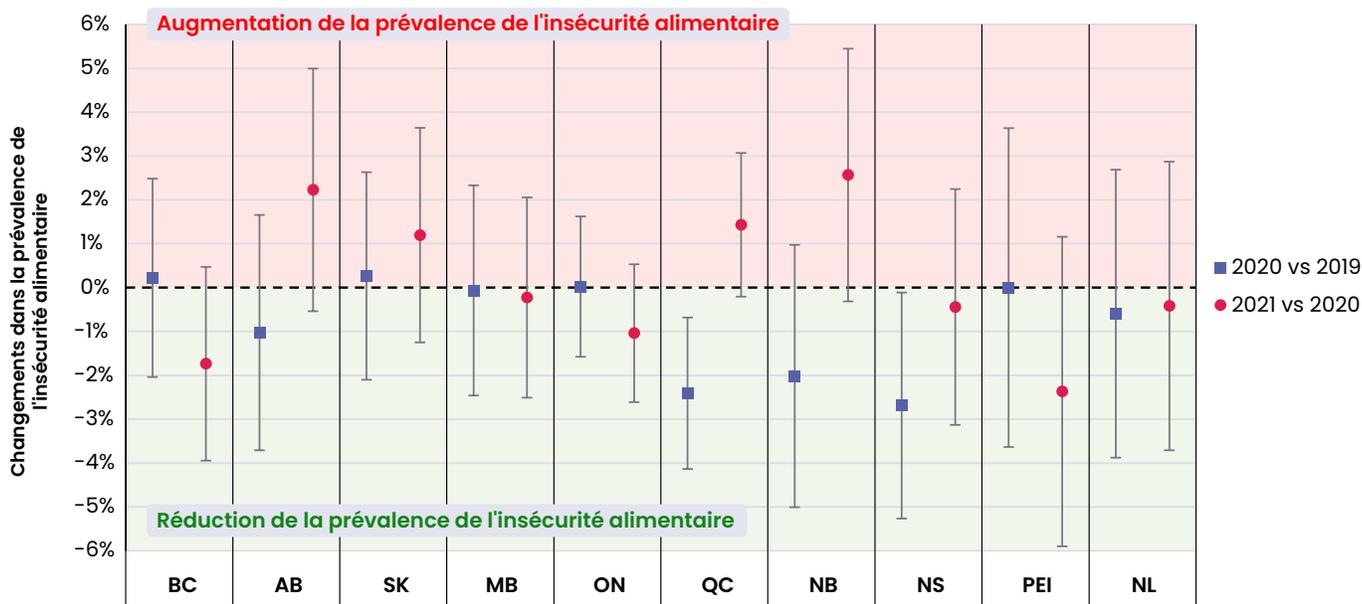
## Interprétation

Le graphique suivant montre l'évolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages de 2019 à 2020 et de 2020 à 2021 pour chaque province. Lorsque les points de données se trouvent au-dessus de la ligne pointillée horizontale à 0 %, il y a eu une augmentation de l'insécurité alimentaire dans cette province pendant ces années. Il faut cependant tenir compte des intervalles de confiance (les barres noires). Si les barres noires intersectent la ligne horizontale, le changement n'était pas statistiquement significatif. Les seuls changements statistiquement significatifs étaient les baisses au Québec de 2019 à 2020 et en Nouvelle-Écosse de 2019 à 2020.

Comme on a expliqué ci-dessous, bien que les autres changements ne soient pas assez grands pour être statistiquement significatifs, ils méritent quand même de l'attention en raison de leur ampleur et de leur direction. Il mérite de suivre les baisses récentes en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et en Île-du-Prince-Édouard pour voir s'ils vont se maintenir et identifier les facteurs qui y ont contribué.

Par contre, la tendance vers des taux d'insécurité alimentaire plus élevés en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick de 2020 à 2021 est inquiétante, bien qu'elle ne soit pas statistiquement significative.

## Changement de la prévalence de l'insécurité alimentaire par province de 2019 à 2021



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

	<b>Différence dans la prévalence de l'insécurité alimentaire entre 2020 et 2019</b>	<b>IC à 95 %</b>	<b>Différence dans la prévalence de l'insécurité alimentaire entre 2021 et 2020</b>	<b>IC à 95 %</b>
<b>NL</b>	-0,59%	(-3,88%, 2,69%)	-0,42%	(-3,71%, 2,87%)
<b>PEI</b>	0,00%	(-3,63%, 3,64%)	-2,37%	(-5,90%, 1,16%)
<b>NS</b>	-2,69%	(-5,27%, -0,11%)	-0,44%	(-3,13%, 2,25%)
<b>NB</b>	-2,02%	(-5,01%, 0,97%)	2,57%	(-0,31%, 5,45%)
<b>QC</b>	-2,41%	(-4,14%, -0,68%)	1,43%	(-0,21%, 3,07%)
<b>ON</b>	0,02%	(-1,58%, 1,62%)	-1,04%	(-2,61%, 0,53%)
<b>MB</b>	-0,07%	(-2,46%, 2,33%)	-0,23%	(-2,51%, 2,06%)
<b>SK</b>	0,26%	(-2,10%, 2,63%)	1,20%	(-1,25%, 3,64%)
<b>AB</b>	-1,03%	(-3,71%, 1,66%)	2,23%	(-0,54%, 4,99%)
<b>BC</b>	0,22%	(-2,04%, 2,48%)	-1,74%	(-3,94%, 0,47%)

ANNEXE F

## Prévalence et nombre de ménages en situation d'insécurité et de sécurité alimentaires, selon des caractéristiques choisies du ménage

	Nombre total de ménages	Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire		Insécurité marginale		Insécurité modérée		Insécurité grave	
		Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages
<b>Type de ménage</b>											
Personnes seules	4 512 000	3 594 000	79,7%	918 000	20,3%	208 000	4,6%	395 000	8,8%	315 000	7,0%
Couples sans enfants*	4 814 000	4 375 000	90,9%	440 000	9,1%	138 000	2,9%	197 000	4,1%	104 000	2,2%
Couples avec enfants*	2 911 000	2 456 000	84,4%	455 000	15,6%	162 000	5,6%	221 000	7,6%	72 000	2,5%
Mères seules*	380 000	235 000	61,9%	145 000	38,1%	27 000	7,0%	71 000	18,7%	47 000	12,3%
Pères seuls*	85 000	68 000	79,1%	18 000	20,9%	5 000	5,8%	11 000	12,6%	2 000	2,5%
Autres types†	2 353 000	1 934 000	82,2%	418 000	17,8%	110 000	4,7%	213 000	9,0%	96 000	4,1%
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage</b>											
Inférieur aux études secondaires	1 119 000	901 000	80,5%	218 000	19,5%	46 000	4,1%	98 000	8,8%	73 000	6,6%
École secondaire terminée	1 889 000	1 511 000	80,0%	378 000	20,0%	88 000	4,7%	179 000	9,5%	111 000	5,9%
Études postsecondaires partielles, aucun certificat	600 000	451 000	75,2%	149 000	24,8%	30 000	5,0%	70 000	11,7%	49 000	8,1%
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat	5 493 000	4 514 000	82,2%	979 000	17,8%	254 000	4,6%	457 000	8,3%	268 000	4,9%
Baccalauréat ou supérieur	5 955 000	5 286 000	88,8%	669 000	11,2%	231 000	3,9%	303 000	5,1%	135 000	2,3%

	Nombre total de ménages	Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire		Insécurité marginale		Insécurité modérée		Insécurité grave	
		Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages
<b>Principale source de revenus</b>											
Salaires, traitements, travail autonome	9 042 000	7 799 000	86,3%	1 243 000	13,7%	380 000	4,2%	584 000	6,5%	278 000	3,1%
Aide sociale	355 000	131 000	36,9%	224 000	63,1%	18 000	5,2%	95 000	26,8%	110 000	31,1%
Assurance-emploi	58 000	36 000	61,5%	22 000	38,5%	7 000	11,4%	7 000	12,6%	8 000	14,5%
Prestations liées à la pandémie††	627 000	366 000	58,4%	261 000	41,6%	53 000	8,4%	122 000	19,5%	86 000	13,7%
Pensions publiques versées aux personnes âgées	1 955 000	1 672 000	85,5%	283 000	14,5%	83 000	4,3%	141 000	7,2%	58 000	3,0%
Pension de retraite privée	1 564 000	1 504 000	96,1%	60 000	3,9%	25 000	1,6%	24 000	1,6%	12 000	0,7%
Autres sources¶	1 456 000	1 155 000	79,4%	300 000	20,6%	83 000	5,7%	134 000	9,2%	83 000	5,7%
<b>Accession à la propriété</b>											
Locataire	4 953 000	3 668 000	74,1%	1 285 000	25,9%	298 000	6,0%	577 000	11,6%	410 000	8,3%
Propriétaire avec prêt hypothécaire	5 740 000	4 944 000	86,1%	795 000	13,9%	245 000	4,3%	381 000	6,6%	169 000	3,0%
Propriétaire sans prêt hypothécaire	4 363 000	4 050 000	92,8%	312 000	7,2%	106 000	2,4%	150 000	3,4%	56 000	1,3%
<b>Statut d'immigrant</b>											
Aucun immigrant dans le ménage	10 299 000	8 726 000	84,7%	1 573 000	15,3%	413 000	4,0%	700 000	6,8%	461 000	4,5%
Un ou plusieurs immigrants dans le ménage	4 757 000	3 937 000	82,8%	820 000	17,2%	236 000	5,0%	408 000	8,6%	175 000	3,7%

\* qui vivent seuls ou avec des membres de leur famille.

† y compris deux ou plusieurs familles économiques au sein d'un seul ménage. On définit une famille économique comme étant un groupe de deux ou de plusieurs personnes qui vivent dans un même logement et qui sont liées par le sang, une union de fait, le mariage, ou l'adoption.

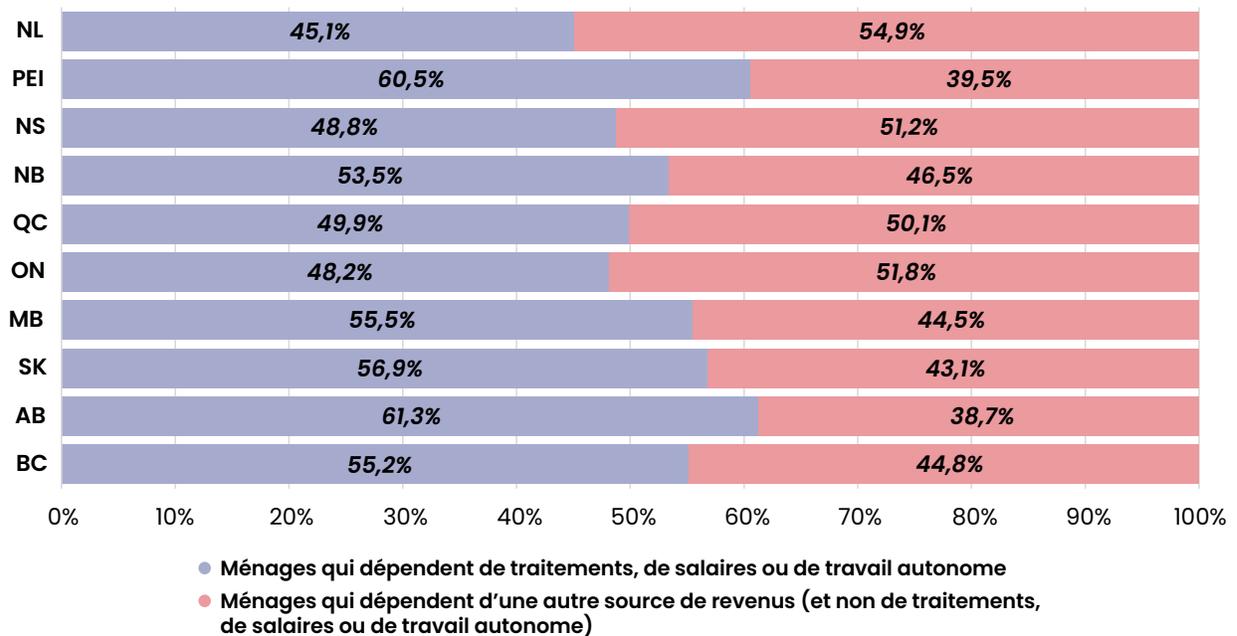
†† Les prestations liées à la pandémie comprennent : La Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants, le paiement fédéral unique aux Canadiens en situation de handicap et les prestations liées à la COVID-19 administrées par les gouvernements provinciaux.

¶ Les autres sources incluent : une pension alimentaire, une indemnité pour accident du travail et d'autres transferts gouvernementaux.

## ANNEXE G

# Proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire qui dépendent de traitements, de salaires ou de travail autonome par province

Proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire qui dépendent de traitements, de salaires ou de travail autonome par province, 2021



Source des données : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020.

## ANNEXE H

# Nombre et pourcentage d'individus qui vivent dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire selon leur identité raciale et leur statut d'Autochtone

	Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire			Insécurité marginale		Insécurité modérée		Insécurité grave		
	Nombre total de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	IC à 95 %	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes
<b>Blanche/pas une minorité visible</b>	25 992 000	22 553 000	86,8%	3 439 000	13,2%	12,6% - 13,8%	1 023 000	3,9%	1 538 000	5,9%	878 000	3,4%
<b>Noire</b>	1 468 000	1 139 000	77,6%	329 000	22,4%	18,4% - 26,5%	76 000	5,2%	169 000	11,5%	84 000	5,7%
<b>Asiatique de l'Est ou du Sud-Est</b>	3 856 000	3 093 000	80,2%	763 000	19,8%	17,1% - 22,5%	253 000	6,6%	406 000	10,5%	104 000	2,7%
<b>Asiatique du Sud</b>	2 574 000	2 169 000	84,3%	405 000	15,7%	12,9% - 18,5%	136 000	5,3%	214 000	8,3%	54 000	2,1%
<b>Arabe/Asiatique de l'Ouest</b>	1 143 000	827 000	72,4%	316 000	27,6%	22,0% - 33,3%	76 000	6,7%	178 000	15,6%	61 000	5,4%
<b>Autochtone</b>	1 040 000	720 000	69,3%	320 000	30,7%	27,5% - 34,0%	67 000	6,4%	162 000	15,5%	91 000	8,8%
<b>Autre/plusieurs</b>	1 027 000	759 000	73,9%	268 000	26,1%	21,1% - 31,1%	65 000	6,4%	144 000	14,1%	58 000	5,7%

ANNEXE I

## Nombre et pourcentage d'individus vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire par groupe d'âge

Groupe d'âge	Nombre total de personnes	Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire		Insécurité marginale		Insécurité modérée		Insécurité grave	
		Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes
<6	2 306 000	1 873 000	81,2%	433 000	18,8%	136 000	5,9%	222 000	9,6%	75 000	3,2%
6 à 11	2 482 000	1 986 000	80,0%	496 000	20,0%	147 000	5,9%	252 000	10,2%	97 000	3,9%
12 à 17	2 307 000	1 848 000	80,1%	459 000	19,9%	144 000	6,2%	220 000	9,5%	96 000	4,2%
18 à 24	3 284 000	2 694 000	82,0%	590 000	18,0%	140 000	4,3%	309 000	9,4%	141 000	4,3%
25 à 34	5 162 000	4 267 000	82,7%	895 000	17,3%	231 000	4,5%	436 000	8,4%	228 000	4,4%
35 à 44	4 999 000	4 082 000	81,7%	917 000	18,3%	283 000	5,7%	438 000	8,8%	196 000	3,9%
45 à 54	4 708 000	3 935 000	83,6%	773 000	16,4%	211 000	4,5%	351 000	7,5%	211 000	4,5%
55 à 64	5 200 000	4 502 000	86,6%	697 000	13,4%	203 000	3,9%	311 000	6,0%	183 000	3,5%
65 à 74	3 967 000	3 552 000	89,5%	415 000	10,5%	136 000	3,4%	197 000	5,0%	83 000	2,1%
≥75	2 685 000	2 520 000	93,9%	164 000	6,1%	67 000	2,5%	75 000	2,8%	23 000	0,8%

## ANNEXE J

# Probabilités ajustées d'insécurité alimentaire en fonction des caractéristiques sociodémographiques et économiques

## Interprétation

Le tableau suivant montre les résultats de notre analyse multivariable.

Nous avons utilisé deux modèles de régression logistiques pour estimer le rapport des cotes pour un caractéristique donné tout en tenant compte de la variation des autres. Le premier modèle a montré que les liens entre les caractéristiques sociodémographiques (la province de résidence, le type de ménage, le plus haut niveau d'éducation atteint, l'identité raciale ou culturelle, le statut autochtone du principal soutien économique et la présence d'immigrants dans le ménage) et l'insécurité alimentaire des ménages deviennent clairs lorsqu'on considère toutes ces caractéristiques en même temps.

Le deuxième modèle ajoute les caractéristiques économiques du ménage (la principale source de revenus, la propriété, les revenus), ce qui nous permet d'identifier le rôle des circonstances économiques dans l'insécurité alimentaire et d'examiner si on peut expliquer les différences dans l'insécurité alimentaire selon la caractéristique sociodémographique par les circonstances économiques du ménage.

Lorsque l'intervalle de confiance à 95 % inclut la valeur 1,0, la différence entre le groupe en question et la référence n'est pas statistiquement significative.

Par exemple, le rapport des cotes ajusté de l'insécurité alimentaire des ménages en Colombie-Britannique par rapport à en Ontario est de 0,93 avec un intervalle de confiance à 95 % de 0,81 à 1,06, après avoir tenu en compte seulement les caractéristiques sociodémographiques (modèle 1). Cela signifie que la probabilité d'insécurité alimentaire en Colombie-Britannique ne diffère pas de celle en Ontario. Cette relation reste la même si on tient compte des caractéristiques économiques (modèle 2).

D'autre part, le rapport des cotes ajusté de l'insécurité alimentaire des ménages au Québec par rapport à en Ontario est de 0,71 (IC à 95 % : 0,63-0,80), après avoir pris en compte des caractéristiques sociodémographiques et économiques (modèle 2). Cela signifie que la probabilité d'insécurité alimentaire des ménages au Québec est 29 % plus bas qu'en Ontario.

	Modèle 1 (caractéristiques sociodémographiques seulement)		Modèle 2 (caractéristiques sociodémographiques et économiques)	
	Rapport des cotes ajusté	IC à 95 %	Rapport des cotes ajusté	IC à 95 %
<b>Province</b>				
Ontario (groupe de référence)	1,00		1,00	
Terre-Neuve-et-Labrador	1,20	1,01 - 1,42	1,19	1,00 - 1,43
Île-du-Prince-Édouard	1,04	0,86 - 1,25	0,91	0,74 - 1,12
Nouvelle-Écosse	1,23	1,06 - 1,42	1,11	0,94 - 1,30
Nouveau-Brunswick	1,35	1,19 - 1,54	1,28	1,11 - 1,48
Québec	0,81	0,73 - 0,90	0,71	0,63 - 0,80
Manitoba	1,06	0,94 - 1,19	1,02	0,90 - 1,17
Saskatchewan	1,17	1,02 - 1,34	1,20	1,03 - 1,39
Alberta	1,39	1,21 - 1,59	1,55	1,34 - 1,80
Colombie-Britannique	0,93	0,81 - 1,06	0,93	0,80 - 1,08
<b>Type de ménage</b>				
Couples sans enfants (groupe de référence)	1,00		1,00	
Personnes seules*	2,39	2,15 - 2,66	1,26	1,12 - 1,42
Couples avec enfants*	1,81	1,62 - 2,03	1,17	1,03 - 1,33
Mères seules*	5,17	4,29 - 6,23	2,17	1,79 - 2,63
Pères seuls*	2,41	1,73 - 3,35	1,19	0,84 - 1,67
Autres types†	1,98	1,73 - 2,27	1,40	1,21 - 1,62
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage</b>				
Baccalauréat ou supérieur (groupe de référence)	1,00		1,00	
Inférieur aux études secondaires	1,86	1,60 - 2,16	1,18	1,00 - 1,39
École secondaire terminée	1,94	1,71 - 2,20	1,30	1,12 - 1,49
Études postsecondaires partielles, aucun certificat	2,41	1,98 - 2,94	1,41	1,13 - 1,76
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat	1,83	1,64 - 2,04	1,44	1,29 - 1,62
<b>Identité raciale ou culturelle et statut d'Autochtone du principal soutien économique</b>				
Blanc (groupe de référence)	1,00		1,00	
Noires	1,69	1,30 - 2,19	1,20	0,90 - 1,61
Asiatique de l'Est ou du Sud-Est	1,64	1,37 - 1,98	1,20	0,99 - 1,46
Asiatique du Sud vs. blanc	1,55	1,23 - 1,96	1,07	0,84 - 1,36
Arabe/Asiatique de l'Ouest	2,31	1,73 - 3,07	1,18	0,87 - 1,60
Autochtone	2,32	1,96 - 2,74	1,81	1,52 - 2,16
Autre/plusieurs	2,40	1,80 - 3,21	1,66	1,24 - 2,23
<b>Immigration</b>				
Aucun immigrant dans le ménage (groupe de référence)	1,00		1,00	
Un ou plusieurs immigrants dans le ménage	1,03	0,91 - 1,15	1,08	0,95 - 1,22
<b>Accession à la propriété</b>				
Propriétaire avec prêt hypothécaire (groupe de référence)			1,00	
Propriétaire sans prêt hypothécaire			0,48	0,43 - 0,55
Locataire			1,24	1,11 - 1,39
<b>Principale source de revenus</b>				
Traitements, salaires et travail autonome (groupe de référence)			1,00	
Aide sociale			3,67	2,81 - 4,79
Assurance-emploi			2,12	1,39 - 3,22
Prestations liées à la pandémie			2,03	1,66 - 2,48
Pensions publiques versées aux personnes âgées			0,67	0,58 - 0,78
Pension de retraite privée			0,33	0,27 - 0,41
Autres sources			1,00	0,86 - 1,16
<b>Revenus des ménages</b>				
Revenus des ménages après impôt, ajustés pour la taille du ménage (augmentations de 1 000 \$)			0,98	0,97 - 0,98

\* personne seule ou qui vit avec des proches, † deux ou plusieurs familles économiques dans un ménage

## ANNEXE K

# Nombre et pourcentage d'enfants de moins de 18 ans qui vivent dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire par province

	Nombre total d'enfants de moins de 18 ans	Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire		
		Nombre d'enfants de moins de 18 ans	Pourcentage d'enfants de moins de 18 ans	Nombre d'enfants de moins de 18 ans	Pourcentage d'enfants de moins de 18 ans	IC à 95 %
<b>NL</b>	84 000	62 000	73,6%	22 000	26,4%	20,3% - 32,5%
<b>PEI</b>	30 000	22 000	74,6%	8 000	25,4%	18% - 32,8%
<b>NS</b>	163 000	121 000	74,2%	42 000	25,8%	21,4% - 30,1%
<b>NB</b>	134 000	101 000	75,8%	32 000	24,2%	19,7% - 28,8%
<b>QC</b>	1 589 000	1 340 000	84,3%	249 000	15,7%	13,3% - 18%
<b>ON</b>	2 740 000	2 174 000	79,4%	565 000	20,6%	18,4% - 22,8%
<b>MB</b>	287 000	227 000	79,1%	60 000	20,9%	18,3% - 23,6%
<b>SK</b>	252 000	195 000	77,5%	57 000	22,5%	19,1% - 26%
<b>AB</b>	958 000	750 000	78,3%	208 000	21,7%	18% - 25,5%
<b>BC</b>	859 000	714 000	83,1%	145 000	16,9%	13,7% - 20%

## Références

1. Fafard St-Germain AA, Tarasuk V. *Prioritization of the essentials in the spending patterns of Canadian households experiencing food insecurity*. Public Health Nutrition. 2018;21(11):2065-78. <https://doi.org/10.1017/S1368980018000472>
2. Men F, Gundersen C, Urquia ML, et al. *Prescription medication nonadherence associated with food insecurity: a population-based cross-sectional study*. CMAJ Open. 2019;7(3):E590-E7. <https://doi.org/10.9778/cmajo.20190075>
3. Jessiman-Perreault G, McIntyre L. *The household food insecurity gradient and potential reductions in adverse population mental health outcomes in Canadian adults*. SSM -Population Health. 2017;3:464-72. <https://doi.org/10.1016/j.ssmph.2017.05.013>
4. Tarasuk V, Gundersen C, Wang X, et al. *Maternal food insecurity is positively associated with postpartum mental disorders in Ontario, Canada*. J Nutr. 2020;150(11):3033-40. <https://doi.org/10.1093/jn/nxaa240>
5. Tarasuk V, Mitchell A, McLaren L, et al. *Chronic physical and mental health conditions among adults may increase vulnerability to household food insecurity*. J Nutr. 2013;143(11):1785-93. <https://doi.org/10.3945/jn.113.178483>
6. Tait C, L'Abbe M, Smith P, et al. *The association between food insecurity and incident type 2 diabetes in Canada: a population-based cohort study*. PLoS One. 2018;13(5):e0195962. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0195962>
7. Bekele T, Globerman J, Watson J, et al. *Prevalence and predictors of food insecurity among people living with HIV affiliated with AIDS service organizations in Ontario, Canada*. AIDS Care. 2018;30(5):663-71. <https://doi.org/10.1080/09540121.2017.1394435>
8. Cox J, Hamelin AM, McLinden T, et al. *Food insecurity in HIV-hepatitis C virus co-infected individuals in Canada: the importance of co-morbidities*. AIDS and Behavior. 2016;21(3):792-802. <https://doi.org/10.1007/s10461-016-1326-9>
9. Men F, Gundersen C, Urquia ML, et al. *Association between household food insecurity and mortality in Canada: a population-based retrospective cohort study*. CMAJ. 2020;192(3):E53-E60. <https://doi.org/10.1503/cmaj.190385>
10. Men F, Elgar F, Tarasuk V. *Food insecurity is associated with mental health problems among Canadian youth*. Journal of Epidemiology and Community Health. 2021;75(8):741-8. <https://doi.org/10.1136/jech-2020-216149>

11. Gucciardi E, DeMelo M, Vogt J, et al. *Exploration of the relationship between household food insecurity and diabetes care in Canada*. *Diabetes Care*. 2009;32:2218–24. <https://doi.org/10.2337%2Fdc09-0823>
12. Anema A, Chan K, Weiser S, et al. *Relationship between food insecurity and mortality among HIV-positive injection drug users receiving antiretroviral therapy in British Columbia, Canada*. *PLoS One*. 2013;8(5):e61277. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0061277>
13. Men F, Gundersen C, Urquia ML, et al. *Food insecurity is associated with higher health care use and costs among Canadian adults*. *Health Affairs*. 2020;39(8):1377–85. <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2019.01637>
14. Tarasuk V, Cheng J, de Oliveira C, et al. *Association between household food insecurity and annual health care costs*. *CMAJ*. 2015;187(14):E429–E36. <https://doi.org/10.1503/cmaj.150234>
15. Caron N, Plunkett-Latimer J. *Canadian Income Survey: Food insecurity and unmet health care needs, 2018 and 2019*. Statistics Canada; 2022. Available from: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021009-eng.htm>
16. Statistics Canada. *Canada's Official Poverty Dashboard of Indicators: Trends, March 2022*. Available from: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022011-eng.htm>.
17. Statistics Canada. *Canadian Community Health Survey: Household food insecurity in Canada, 2017/2018*; Statistics Canada; 2020. [updated 2020-02-18]. Available from: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200218/dq200218e-eng.htm>.
18. Tarasuk V, Fafard St-Germain A-A, Mitchell A. *Geographic and socio-demographic predictors of household food insecurity in Canada, 2011–12*. *BMC Public Health*. 2019;19(1):12. <https://doi.org/10.1186/s12889-018-6344-2>
19. McIntyre L, Bartoo AC, Emery JC. *When working is not enough: food insecurity in the Canadian labour force*. *Public Health Nutr*. 2014;17(1):49–57. <https://doi.org/10.1017/s1368980012004053>
20. Men F, Urquia ML, Tarasuk V. *The role of provincial social policies and economic environment in shaping household food insecurity among families with children in Canada*. *Preventive Medicine*. 2021;148:106558. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2021.106558>

21. Petit G, Tedds LM. *The effect of differences in treatment of the Canada emergency response benefit across provincial and territorial income assistance programs*. Canadian Public Policy. 2020;46(S1):S29–S43.  
<https://doi.org/10.3138/cpp.2020-054>
22. Petit G, Tedds LM. *Interactions between Federal and Provincial Cash Transfer Programs: The Effect of the Canada Emergency Response Benefit on Provincial Income Assistance Eligibility and Benefits*. In: Brock KL, Hale G, editors. *Managing Canadian Federalism Beyond Pandemic*. Toronto, ON: University of Toronto Press; Forthcoming. Available from:  
<https://mpr.ub.uni-muenchen.de/107895/>
23. McIntyre L, Dutton D, Kwok C, et al. *Reduction of food insecurity in low-income Canadian seniors as a likely impact of a Guaranteed Annual Income*. Canadian Public Policy. 2016;42(3):274–86.  
<https://doi.org/10.3138/cpp.2015-069>
24. Fafard St-Germain AA, Tarasuk V. *Homeownership status and risk of food insecurity: examining the role of housing debt, housing expenditure and housing asset using a cross-sectional population-based survey of Canadian households*. International Journal for Equity in Health. 2020;19(5):1–12.  
<https://doi.org/10.1186/s12939-019-1114-z>
25. McIntyre L, Wu X, Fleisch VC, et al. *Homeowner versus non-homeowner differences in household food insecurity in Canada*. Journal of Housing and the Built Environment. 2016;31(2):349–66. <https://doi.org/10.1007/s10901-015-9461-6>
26. Dhunna S, Tarasuk V. *Black-white racial disparities in household food insecurity from 2005–2014, Canada*. Canadian Journal of Public Health. 2021:1–15.  
<https://doi.org/10.17269/s41997-021-00539-y>
27. Polsky JY, Garriguet D. *Household food insecurity in Canada early in the COVID-19 pandemic*. Health Reports. 2022;33(2):15–26.  
<https://doi.org/10.25318/82-003-x202200200002-eng>
28. Statistics Canada. *Food insecurity during the COVID-19 pandemic, May 2020*. Statistics Canada; 2020. Available from: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-eng.htm>
29. Idzerda L, Gariépy G, Corrin T, et al. *What is known about the prevalence of household food insecurity in Canada during the COVID-19 pandemic: a systematic review*. Health Promot. Chronic Dis. Prev. Can. 2022;42(5).  
<https://doi.org/10.24095/hpcdp.42.5.01>

30. Agriculture and Agri-Food Canada. *Local Food Infrastructure Fund: Applicant guide 2019*. Available from: <https://agriculture.canada.ca/en/agricultural-programs-and-services/local-food-infrastructure-fund/applicant-guide>.
31. Agriculture and Agri-Food Canada. *Emergency Food Security Fund 2021*. Available from: <https://agriculture.canada.ca/en/agricultural-programs-and-services/emergency-food-security-fund>.
32. Office of the Premier. *Ontario Protecting the Most Vulnerable During COVID-19 Crisis 2020*. Available from: <https://news.ontario.ca/en/release/56433/ontario-protecting-the-most-vulnerable-during-covid-19-crisis>.
33. Ministry of Municipal Affairs and Housing. *Province supporting B.C.'s food banks during COVID-19 2020*. Available from: <https://news.gov.bc.ca/releases/2020MAH0049-000583>.
34. Government of Newfoundland and Labrador. *Provincial Government Partnering with Community to Support Food Sharing Programs 2020*. Available from: <https://www.gov.nl.ca/releases/2020/exec/0325n04/>.
35. Ministère de la Santé et des Services sociaux. *COVID-19 – Une aide financière d'urgence de 2 M\$ est octroyée aux Banques alimentaires du Québec – Salle de presse – MSSS 2020*. Available from: <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqué-2071/>.
36. Government of Prince Edward Island. *Province provides \$900,000 to Island food banks and home heating program. 2022*. Available from: <https://www.princeedwardisland.ca/en/news/province-provides-900000-to-island-food-banks-and-home-heating-program>
37. Government of Nova Scotia. *Government Invests in New Food Bank*. News Releases. 2022. Available from: <https://novascotia.ca/news/release/?id=20220316006>
38. Government of New Brunswick. *REVISED / Investment of \$20 million to assist low-income individuals, families and seniors. 2022*. Available from: [https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news\\_release.2022.06.0286.html](https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news_release.2022.06.0286.html)
39. Social Development Poverty Reduction. *New provincial funding supports food security*. BC Gov News. 2022. <https://news.gov.bc.ca/releases/2022SDPR0037-000843>

40. Enns A, Rizvi A, Quinn S, et al. *Experiences of food bank access and food insecurity in Ottawa, Canada*. *Journal of Hunger and Environmental Nutrition*. 2020;15(4):456–72. <https://doi.org/10.1080/19320248.2020.1761502>
41. Holmes E, Black J, Heckelman A, et al. “*Nothing is going to change three months from now*”: a mixed methods characterization of food bank use in Greater Vancouver. *Social Science & Medicine*. 2018;200:129–36. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2018.01.029>
42. Loopstra R, Tarasuk V. *The relationship between food banks and household food insecurity among low-income Toronto families*. *Canadian Public Policy*. 2012;38(4):497–514. <https://doi.org/10.3138/CP.38.4.497>
43. Tarasuk V, Fafard St-Germain AA, Loopstra R. *The relationship between food banks and food insecurity: insights from Canada*. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*. 2019;31(5):841–52. <https://doi.org/10.1007/s11266-019-00092-w>
44. Brown E, Tarasuk V. *Money speaks: Reductions in severe food insecurity follow the Canada Child Benefit*. *Prev Med*. 2019;129:105876. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2019.105876>
45. Ionescu-Iltu R, Glymour M, Kaufman J. *A difference-in-difference approach to estimate the effect of income-supplementation on food insecurity*. *Preventive Medicine*. 2015;70:108–16. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2014.11.017>
46. Li N, Dachner N, Tarasuk V. *The impact of changes in social policies on household food insecurity in British Columbia, 2005–2012*. *Preventive Medicine*. 2016;93:151–8. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2016.10.002>
47. Loopstra R, Dachner N, Tarasuk V. *An exploration of the unprecedented decline in the prevalence of household food insecurity in Newfoundland and Labrador, 2007–2012*. *Canadian Public Policy*. 2015;41(3):191–206. <https://doi.org/10.3138/cpp.2014-080>
48. Tarasuk V, Li N, Dachner N, et al. *Household food insecurity in Ontario during a period of poverty reduction, 2005–2014*. *Canadian Public Policy*. 2019;45(1):93–104. <https://doi.org/10.3138/cpp.2018-054>
49. Béland D, Dinan S, Rocco P, et al. *COVID-19, poverty reduction, and partisanship in Canada and the United States*. *Policy and Society*. 2022;41(2):291–305. <https://doi.org/10.1093/polsoc/puac002>

50. Department of Finance Canada. *Budget 2021: A recovery plan for jobs, growth and resilience*. 2021. Available from: <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-en.html>